

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION**

REGION DU GUERA

DEPARTEMENT DE MANGALME

SOUS-PREFECTURE DE EREF

PLAN DE DEVELOPPEMNT LOCAL DU CANTON DADJO II

Période Août 2014 à Juillet 2018

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des
Ressources Naturelles (PADL-GRN) FED/2009/021-320

Et l'accompagnement technique de L'ONG ACORD

Mois et année de finalisation du PDL : Août 2014

Table de matières

Introduction

I- Généralités du canton

Aperçu sur le canton (fiche des données du canton, situation géographique avec carte du canton, ...)

1.1 Caractéristiques physiques

1.1.1 Localisation géographique

1.1.2 Caractéristiques physiques

1.1.3 Les ressources naturelles

1.2 Milieu humain

1.2.1 Historique du canton

1.2.2 Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.3 Organisations paysannes

1.3 Activités économiques

1.3.1 Agriculture

1.3.2 Élevage

1.3.3 Pêche

1.3.4 Commerce

1.3.5 Artisanat

2. Les intervenants sur le terrain

II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

2.1 Le domaine *Social et Culturel*

2.1.1 Résultats du diagnostic

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

2.2 Le domaine *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

2.2.1 Résultats du diagnostic

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

2.3. Le domaine *Economie*

2.3.1 Résultats du diagnostic

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

2.4. Le domaine *Services Sociaux et Educatifs*

2.4.1 Résultats du diagnostic

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

IV- Projets de développement sur la durée du plan

V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

5.3 Planning annuel de travail

Conclusion

Annexes

Personnes ressources contactées,

Membres du Comité de Développement Cantonal,

Noms des animateurs locaux,

Noms des membres du CRPDL

Liste des Membres des commissions thématiques (CT) ; participants aux ateliers canton

Liste des Abréviations

ACORD	: Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ACRA	: Association pour la Coopération Rurale en Afrique
ADC	: Association Cantonale de Développement
AGC	: Assemblée Générale Cantonale
ALC	: animateurs Locaux Cantonaux
APE	: Association des Parents d'Elèves
ASANG	: Association pour la Sécurité Alimentaire du Nord-Guéra
ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
AVD	: Association Villageoise de Développement
AURA	: Association – Union – Réflexion – Action
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CDA	: Comité Départemental d'Action
CFPR	: Centre de Formation pour la Promotion Rurale
CVD	: Comité Villageois de Développement
CRA	: Comité Régional d'Action
CRPDL	: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT	: Commission thématique
FAPLG	: Fédération des Associations pour la Promotion des Langues du Guera
FBCG	: Fédération des Banques des Céréales du Guera
MOUSTAGBAL	: ONG nationale « Avenir »
NAGDARO	: ONG nationale « Nous pouvons en Arabe tchadien »
ONDR	: Office National pour le Développement Rural
O.P	: Organisation Paysanne
OSC	: Organisation de la Société Civile
OVD	: Organisation Villageoise de Développement
PDL	: Plan de Développement Local
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PVERS	: Projet de Valorisation des Eaux de Ruissellement de Surface
PADL-GRN	: Programme d'Appui au Développement Local et Gestion des Ressources Naturelles
PADER-G	: programme d'appui au développement rural dans le Guera (PADER-G)
PSANG II	: Projet de Sécurité Alimentaire au Nord-Guera deuxième phase
SAP	: Système d'Alerte précoce
ST	: Services Techniques

Introduction

La planification du développement local est un instrument de développement participatif à la base aux services des communautés ; de ce fait, le Plan de Développement Local devient un document de référence pour le développement des communautés par la prise en compte des enjeux réels du développement aux différentes échelles et qui apparait comme un processus visant le transfert des responsabilités et de la mobilisation des ressources locales.

Telle que définie, la planification locale s'inscrit dans la logique de la décentralisation prônée par le gouvernement tchadien. Elle permet de valoriser les initiatives communautaires et de construire de la citoyenneté locale par entremise des pratiques de bonne gouvernance.

Vue comme un moyen d'assurer la gestion efficace et efficiente des collectivités locales, cette décentralisation doit permettre de garantir la pérennité des ressources naturelles et des impacts des actions à travers l'implication et l'adhésion des communautés locales.

Cette implication fait appel à la participation dans l'analyse des problèmes, le choix des axes stratégiques et des moyens à mettre en œuvre, la priorisation des actions à mener... et la mobilisation des ressources et des acquis socioculturelles, économiques, techniques, structuro-organisationnels etc. Elle prend en compte toutes les couches sociales et les Organisations de la Société Civile (OSC).

Par ailleurs, il est important de signaler que la présente planification locale s'inscrit dans un processus d'élaboration d'une planification par les communautés locales Avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN) FED/2009/021-320 ; et l'accompagnement technique de L'ONG ACORD

C'est donc dans ce contexte qu'intervient la planification de développement local du canton Dadjo II.

Elle a pour objectifs:

- Préparer les communautés locales à la décentralisation ;
- Assurer une réflexion commune et un consensus pour une vision commune ;
- Assurer un développement harmonieux et durable du canton ;
- Veiller à la gestion transparente des ressources du terroir ;
- Assurer aux communautés l'appropriation de la démarche

Le présent Plan de Développement Local (PDL) est donc la résultante d'un travail participatif abattu par les communautés et les Organisations de la Société Civile (OSC) locales avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN) FED/2009/021-320 ; et l'accompagnement technique de L'ONG ACORD

C'est un document dans lequel sont inscrits les objectifs de développement du canton, les actions, les moyens à mettre en œuvre et une représentation du territoire sous forme de projection d'un changement positif programmé.

Il présente la vision du développement du canton en tenant compte des opportunités, atouts/potentialités et contraintes ; il met en exergue les principaux problèmes des communautés locales et leurs besoins en intégrant les enjeux environnementaux et de gestion des ressources naturelles à travers une démarche globalisante et itérative ; et propose des pistes de solution aux problèmes et contraintes identifiés.

Ce processus a nécessité l'implication de toutes les parties prenantes, à tous les niveaux par le biais de la mobilisation et la sensibilisation des communautés, en vue d'une appropriation de la démarche à travers l'intériorisation des principes de base de la planification locales.

C'est donc par le truchement de la concertation et du consensus autour de la vision, des axes stratégiques et des actions à mener que la réalisation de ce document a été rendue possible.

Il importe de signaler que ce processus vise la responsabilisation des communautés locales et la prise en main de leur destinée. Il se veut une phase transitoire et un préalable à l'amorce de la décentralisation enclenchée par le Gouvernement.

Résultats attendus :

- Un plan de développement quadriennal intégré avec un accent particulier mis autour de la sécurité alimentaire et la gestion concertée des ressources naturelles, élaboré de manière participative et reflétant la réalité du canton.
- Un mécanisme de valorisation et de mobilisation des ressources tant humaines, matérielles, que financières mis en place.
- Un chronogramme élaboré et un mécanisme de recherche de financement mis en place.

Méthodologie d'élaboration du PDL

Il est à noter que de manière globale, la démarche méthodologique ayant abouti à l'élaboration de ce PDL émane **du guide harmonisé d'élaboration des PDL**. Cette démarche méthodologique est structurée en plusieurs phases interdépendantes les unes des autres avec des étapes bien précises. Les principales étapes du processus d'élaboration du PDL sont les suivantes :

1. Phase préparatoire

Objectif de la phase : garantir l'appropriation du processus d'élaboration du PDL par les acteurs locaux.

La réussite du processus de planification locale est conditionnée par une phase de préparation constituée de 6 étapes suivantes :

Etape 1 : Prise de contact avec les Autorités traditionnelles locales

Etape 2 : Campagne d'information

Etape 3 : Atelier cantonal d'information et de sensibilisation

Etape 4 : Mise à disposition de l'appui-conseil

Etape 5 : Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL

Etape 6 : Formation des animateurs : 1^{ère} session

2. Phase II : Diagnostic Participatif Cantonal (DPC)

Le DPC a pour objectif de circonscrire et d'analyser de manière pointue les problèmes liés aux domaines de diagnostic (CF Titre II). A ce titre, on peut citer entre autres:

- mieux faire connaître le milieu cantonal à tous les acteurs par la collecte participative d'informations : il s'agit d'identifier avec l'ensemble des acteurs, lors d'un travail participatif d'analyse, les principaux éléments de contexte local, tant sur le plan social, administratif, professionnel et écologique ;
- amener la population à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elle dispose et des contraintes à lever pour combattre les problèmes de développement du canton : à ce niveau il s'agit d'identifier le potentiel productif, la tendance des systèmes d'exploitation, les stratégies de réponses aux différentes crises... ;
- mobiliser tous les acteurs locaux en vue de leur participation aux actions de développement: il s'agit de la mise en commun des compétences, des connaissances et d'expériences des acteurs locaux (administration, services, ONG et populations) pour la détermination des axes prioritaires d'intervention en matière de développement intégral du canton tout en prenant en compte la politique sectorielle de l'Etat.

Les principales étapes du DPC sont les suivantes :

Etape 7 : Etude du milieu

Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic

Etape 9 : Atelier cantonal de diagnostic

Etape 10 : Formation des animateurs : 2^{ème} session

3. Phase III: planification locale

Objectif de la phase de planification locale :

Cette phase vise à déterminer, sur la base du diagnostic établi, les actions prioritaires (microprojets) devant permettre au canton d'atteindre les objectifs de développement fixés, en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Des activités importantes sont menées durant cette phase, à savoir :

- La prise en compte des normes techniques avec les préoccupations des populations et la mise en cohérence de leurs objectifs avec les politiques régionales et nationales et les planifications existantes ;
- L'étude de faisabilité des microprojets ;
- L'exercice d'arbitrage et de programmation physique et financière des projets.

La phase comprend 4 étapes :

Etape 11 : Travaux en commissions thématiques (CT)

Etape 12 : Atelier cantonal de formulation des projets

Etape 13 : Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

Etape 14 : Rédaction du PDL

Toutes ces étapes du processus d'élaboration de PDL sont développées dans le guide harmonisé d'élaboration de PDL. Des contenus complémentaires et plus détaillés ont été donnés par l'équipe de ACORD à travers différents outils qui sont entre autres les fiches d'activités et les fiches pédagogiques.

Il est à préciser que le processus dans le canton Dadjò II est un processus d'élaboration de PDL. Ainsi, l'opportunité qu'offre le PADL-GRN à travers l'accompagnement technique de ACORD a permis de doter le canton d'un PDL qui l'aidera à harmoniser son développement et à rendre crédible et soutenue la recherche de financements extérieurs.

I- Généralités du canton

Aperçu sur le canton (fiche des données du canton, situation géographique avec carte du canton, ...)

Fiche de synthèse des données du canton Dadjo II

N°	Villages du canton	nombre de ménages	population actuelle estimée	superficie terroir village (km2)	occupation de l'espace agricole (km2)	Magasin villageois	infra-structures scolaires	infra-structures sanitaires	Puits/f orage	Aire d'abattage des animaux	Caisse d'épargne et de crédit	Infra-structures culturelles	Marché hebdo.
1	Amharba	336	1855	150	672	0	0	0	1	0	0	0	0
2	Tilehayé (2)	190	1050	60	380	1	0	0	4	0	0	0	0
3	Abreyé (3)	700	3520	248	1400	1	1	0	3	0	0	0	1
4	Amnabak (2)	500	2500	150	1000	1	0	0	2	0	0	0	1
5	Louga (3)	307	1936	125	614	1	0	0	6	0	0	0	1
6	Amsinete	85	309	600	170	0	0	0	1	0	0	0	1
7	Hallouf (2)	515	2516	1800	1030	0	0	0	2	0	0	0	1
8	Oumrane (2)	700	3250		1400	1	0	0	1	0	0	0	1
9	Eref (6)	1215	3417	304	2430	1	1	1	7	0	1	0	1
10	Bichechat (2)	70	490	7.5	140	0	0		0	0	0	0	0
11	Adok	75	237	56	150	0	0	0	1	0	0	0	0
12	Katalok Dagour	835	7750	253	1670	0	0	1	0	0	0	0	1
13	Idbo (3)	320	2206	800	640	0	0	1	0	0	0	0	1
14	Massalwa	150	650	220	300	0	0	0	0	0	0	0	1
15	Kharnouk (2)	178	690	576	356	1	0	0	2	0	0	0	1
16	Dorga	350	2174	300	700	1	0	1	2	0	0	0	1
17	Dilagoum	49	245	56	98	0	0	0	2	0	0	0	0
18	Amgantoura (2)	1500	2550	240	3000	0	0	0	2	0	0	0	1
19	Amhimede	187	897	150	374	0	0	0	2	0	0	0	0
20	Bagargaro	130	569	200	260	1	0	0	1	0	0	0	0
21	Chedide (2)	309	1085	780	618	0	1	0	2	0	0	0	0
22	Bandar	33	217	200	66	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Djile	120	615	1050	240	0	0	0	1	0	0	0	0

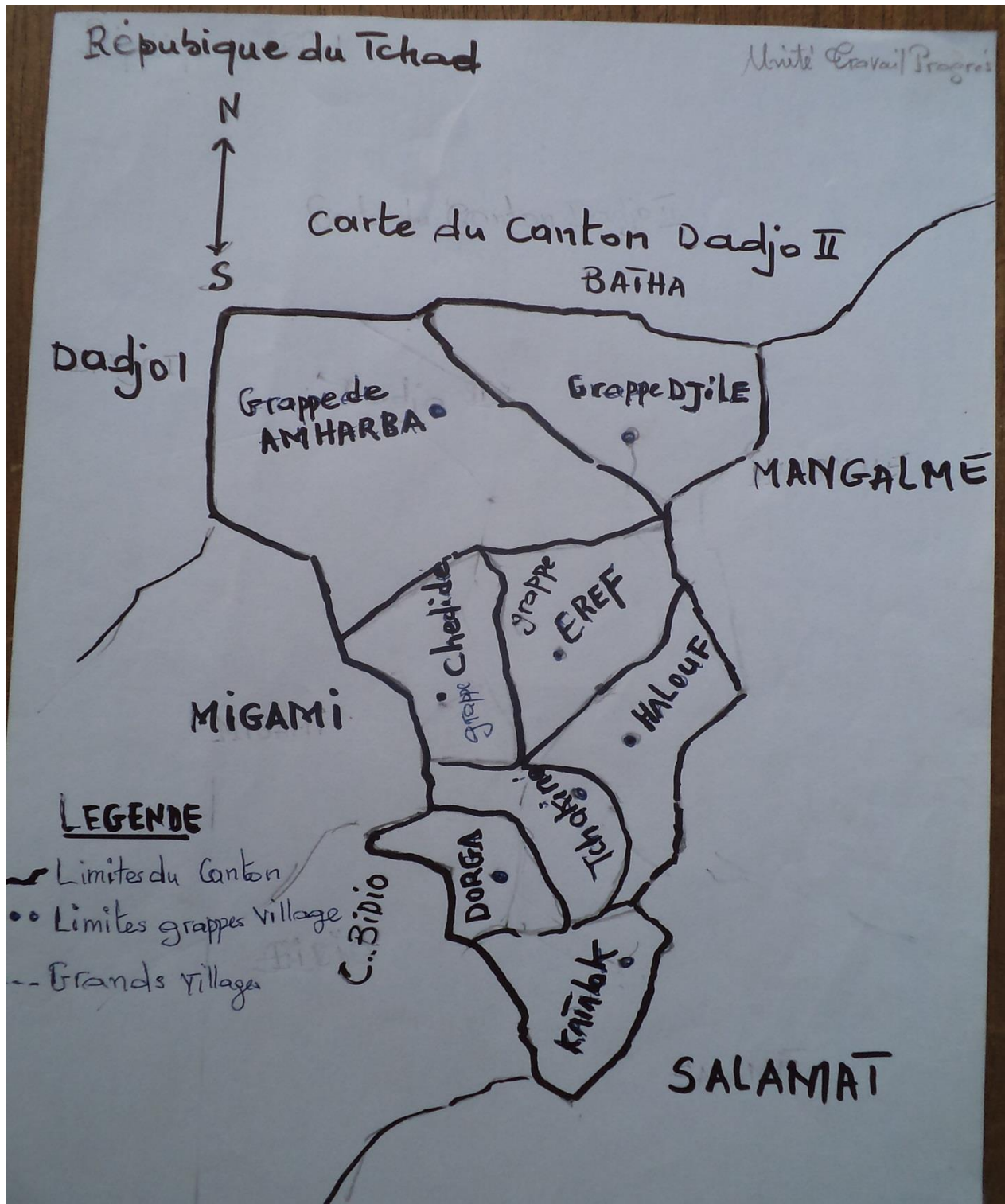
24	Tchaourang (2)	220	870	331	440	1	0	0	3	0	0	0	0
25	Tchakine (4)	800	2005	190	139	1	0	0	2	0	0	0	1
26	Bretang	65	190	200	130	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Biéré (2)	300	1502	2000	600	0	0	0	0	0	0	0	0
28	Adalé	130	650	270	260	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Abechimé (Abreye)	CF données Abreye											
30	Amnihélé												
31	Ferrick Mimi	CF données Halouf											
32	Ferrick Hadad	CF données Eref											
33	Djogondi	618	2085	300	1236	0	0	0	2	0	0	0	0
34	Dagour	CF données Katalok											
Total		11 087	48 030	11 520	20 383	11	3	4	49	00	01	00	14

Mois et année du recueil des données : février 2014

Nb :

- ✓ Conformément à la **recommandation faite par le CDA à la validation des données officielles du recensement de 2009** ; les données chiffrées de la population par village du recensement générale de la population et de l'habitat de 2009 sont introuvables : les données globales du canton en lien avec le recensement général de la population et de l'habitat de 2009 que nous avons trouvé nous donnent les chiffres suivants :
 - Nombre des ménages : 9 644
 - Nombre de la population : 48 219
 Conformément au recensement de 2009 ; en appliquant le taux d'accroissement conventionnel de 2,5% par an, nous trouvons les chiffres suivants en 2014:
 - Nombre de la population actuelle (2014) conformément aux extrapolations : $48219 \times 2,5\% \times 5 = 6\,027 + 48219 = 54\,246$. **Nous concluons que l'écart entre ce chiffre et celui dans le tableau sur la population est grand.**
- Sur le nombre des villages, au total le canton compte 56 villages, mais certains villages pris comme entité de planification regroupent plusieurs chefs de villages(le chiffre entre parenthèse mis après le nom du village indique le nombre des chefs de village) mais leurs priorités sont pris en compte de manière spécifique en leur noms ;
- pour avoir l'occupation de l'espace agricole, il a été adopté après discussion lors de l'AG d'adoption que dans le canton Dadjo II, un ménage peut emblaver en moyenne 2 hectares toutes spéculations confondues

Carte du canton Dadjo II



1.1 Caractéristiques physiques

1.1.1 Localisation géographique

Le canton Dadjo II se trouve dans la Région du Guera ; dans le département de Mangalmé et dans la sous la sous/préfecture de Eref. Conformément à la localisation globale de la Région du Guéra, le canton Dadjo II se trouve au centre du Tchad entre le 10^{ème} et le 13^{ème} parallèle Nord. Il est limité à l'Est par les cantons Moubi Zarga et Moubi Hadaba, à l'Ouest par le canton Dadjo I et le canton Migami au Sud par le canton Bidio faisant frontière avec le département d'Aboudeya dans la Région du Salamat et au Nord par le département du Batha Est. Le canton Dadjo II est constitué de 56 villages et occupe une superficie estimée à environ 8632 km².

1.1.2 Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Le Relief

Le relief du canton Dadjo II est très varié : on y rencontre des montagnes et surtout des plaines et des vallées riches en alluvions ; très favorables pour l'agriculture. A la différence des autres cantons du Guera le relief du canton Dadjo II est moins accidenté et constitué en grande partie des terres argileuses rendant les pistes impraticables en saison des pluies.

1.1.2.2. Le Climat

Compte tenu de la situation géographique de la Région du Guéra et partant du canton Dadjo II situés en zone sahélienne, le canton connaît principalement deux saisons : une saison pluvieuse de 3 à 4 mois allant de juin à septembre ; et une saison sèche très longue qui dure 8 à 9 mois (octobre – mai).

La pluviométrie annuelle varie entre 400 et 800 mm. Par rapport au reste du pays, le niveau de pluviométrie dans la zone est moyen.

Les températures moyennes se situent entre 15°C (décembre – janvier) et 45°C (avril-Mai). L'irrégularité des pluies et sa mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps constitue la principale contrainte sur le plan agro-sylvo-pastoral dans la zone.

1.1.2.3. La Végétation

La végétation est constituée d'une savane arborée claire. Autrefois, avant qu'elle ne soit dégradée par les multiples sécheresses et par les effets de l'homme, elle était beaucoup plus dense. Les arbres les plus fréquents sont des épineux tels que les acacias, les ficus, les

savonniers, les tamariniers et d'autres familles qui s'adaptent au climat sahélien. Les herbes sont de la famille des graminées, et des Cyperus. Hautes et grasses pendant la saison des pluies, elles sont réduites à néant pendant la saison sèche par l'effet combiné de la chaleur et de surpâturage.

De manière générale, la végétation devient plus dense au fur et à mesure que la présence de l'homme se fait moins sentir (lorsqu'on s'éloigne des villages, des agglomérations et des axes routiers). On observe par endroit des bouquets d'arbres divers, des acacias Sénégal et d'autres arbres susceptibles d'être exploités pour leur gomme ou pour leurs fruits.

1.1.2.4. La faune

La faune est variée dans la zone. Presque tous les animaux familiers à la savane arborée s'y retrouvent : des éléphants, des singes, des gazelles, des biches, des lions, des panthères, des hyènes, des chacals, des rongeurs de toute sorte etc. La zone abrite aussi des pintades sauvages et plusieurs types d'oiseaux tels que : les grues couronnées, les autruches, les hérons cendrés et garde bœufs, les charognards, les vautours de toute sorte, etc. La chasse est réglementée par les services forestiers pour les espèces partiellement protégés et est interdite aux espèces déclarées intégralement protégées.

1.1.2.5. L'hydrographie

La nappe d'eau souterraine se situe à une profondeur moyenne de 20 m dans la zone. Tout le canton est traversé par des cours d'eau qui sont temporaires ; ces cours d'eau temporaires sont constitués des grands ravins dans lesquels ruissellent les eaux des pluies ; les plus grandes rivières du canton sont : Chadidé, Tchakiné, Amnabak, Abreye et Djilé. Il existe quelques marigots naturels qui servent pour le bétail, pour la pêche saisonnière et pour la culture du riz.

1.1.2.6. La terre

La superficie totale du canton s'élève à environ 8632 Km². Dans le canton Dadjo II, la superficie des terres arables est très importante ; elle se situe à plus de 90% de la superficie totale. Le reste est couvert par les montagnes et de grands ravins dans lesquels se déversent les eaux de pluies.

Le système foncier est régi par des pratiques traditionnelles donnant un avantage d'héritage très favorable aux hommes et réduisant les femmes au rang de simples exploitantes sans droit

de propriété foncière. Toutefois cette tendance est de nos jours à nuancer ; car les femmes de nos jours de plus en plus droit à l'héritage du foncier et peuvent être propriétaires foncier par héritage, acquisition, défrichage de son propre champ.

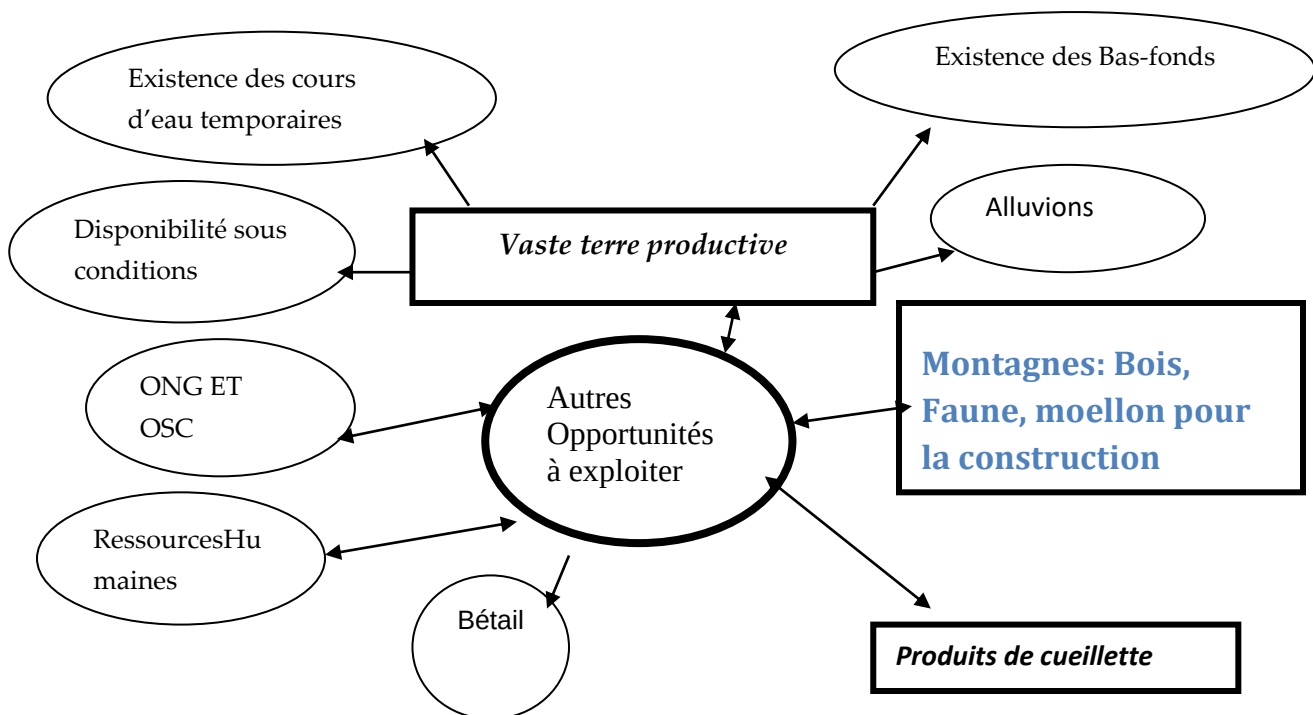
1.1 .3 : Les ressources naturelles

Compte tenu de son étendue vaste, Le canton Dadjo II regorge des ressources naturelles importantes qui ne demandent que des moyens et une organisation pour leur exploitation rationnelle afin de contribuer au développement socio économique de la population.

A cet effet, pour pérenniser et rationaliser ces ressources, il y a nécessité de mettre en place un dispositif conséquent et de manière consensuelle car on assiste ce dernier temps à une lutte acharnée en vu de tirer le maximum de profit issu de l'exploitation des ressources pour la survie.

D'autres parts hormis les ressources naturelles existantes dans le canton Dadjo II, il existe encore des valeurs traditionnelles qui contribuent efficacement aux activités de développement à travers une solidarité agissante.

Potentialités identifiées et exprimées par les acteurs



1.2 Milieu humain

1.2.1 Historique du canton

Par défaut des archives au niveau cantonal, l'histoire du peuple Dadjo dans la Région du Guera reste encore pour une bonne part méconnue. Les historiens et les vieillards ne donnent que des données fragmentaires. Selon plusieurs sources (Sabaye, 1967) les Dadjo seraient des peuples qui venaient du Soudan voisin et plus particulièrement de la région d'Amkardouche à cause des interminables guerres fratricides. A leur arrivée, ils ont rencontré une population qui habitait déjà les montagnes et qui serait probablement des Mogoms.

En effet l'histoire du canton Dadjo II est intimement liée à celle de Dadjo I car les deux cantons constituaient un seul canton jusqu'en 1955 date où le canton a été scindé en deux. Ainsi, d'après les vieillards rencontrés, au cours de leur fuite, les Dadjo étaient entrés au Tchad par la région actuelle du Sila. Ainsi après la mort de leur patriarche qui avaient deux épouses (une Dadjo et l'autre For), ses enfants qui devaient lui succéder ne s'étaient pas entendus sur le successeur et se divisèrent :

L'épouse For partit avec son enfant et ceux qui lui sont favorables vers Iriba et Guereda ; c'est là où les Dadjo « se seraient rencontrés avec les Zagawa Haggat avec lesquels ils auraient cheminé jusqu'à Bar El Ghazal avant de se séparer : C'est à partir de là que les Zagawa se dirigèrent vers le Nord et les Dadjo vers les massifs du Guéra ». Le fief des Dadjo à la porte du Guera fut Madago (qui signifie en Dadjo notre sueur).

L'épouse Dadjo était restée dans le Sila avec ses enfants et une partie de la population. Après des années passées les Dadjo restés dans le Sila remontèrent vers l'Ouest pour s'installer à Am-Dam.

Le canton Dadjo II a été créé officiellement en 1955. Contrairement aux autres cantons du Guera qui ont été créés pour la majorité en 1923, le canton Dadjo II était à l'époque rattaché au canton Dadjo de Mongo. C'était à partir du 26 au 28 mai 1955 que le canton Dadjo de district de Mongo a été supprimé et divisé en deux cantons de collectivités différentes :

- Canton Dadjo I chef lieu Mongo
- Canton Dadjo II chef lieu Eref

Selon les dispositions de la décision N°1447/AG/AP/1955 prise par le Gouverneur de la France d'outre-mer Chevalier de la Légion d'honneur, Chef du territoire du Tchad.

La raison principale ressortie par les populations ayant motivée la division du canton en deux est l'immensité du canton Dadjo. En accord avec les autorités administratives, le Chef de canton a jugé bon de diviser le canton en deux car il est trop vaste et sa gestion lui posait beaucoup de difficultés. C'est ainsi qu'il a proposé son frère à la tête du Canton Dadjo II.

Depuis sa création, les chefs qui se sont succédés à la tête du canton sont :

- ✓ Nommé le 08 Juillet 1955 le feu chef de canton Kaoussat Tchoukouma à régné jusqu'au 22 février 1966 ;
- ✓ Nommé le 15 avril 1967 le feu chef de canton Brahim Nassor a régné jusqu'au 11 Avril 1969 ;
- ✓ Nommé le 28 Mai 1970 le feu chef de canton Khartoum Djazam a régné jusqu'au 1er Novembre 2005 ;

- ✓ Un arrêté signé le 12 février 2007 a nommé comme chef de canton Mr Abakar Khartoum pour succéder à son père ; mais la nomination de Abakar Khartoum fut contestée par la population et le canton est resté sans chef jusqu'au moment d'élaboration de ce PDL ; C'est le Sous-préfet de Eref qui assure la fonction du Chef de canton.

1.2.2 Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.2.1. Organisation socioculturelle

La population du canton Dadjou II est composée d'une mosaïque ethnique à dominance Dadjou et bien localisée géographiquement. Cette population est subdivisée en plusieurs grands clans constitués en familles/lignées ; les grandes familles/lignées réparties dans les villages du canton entretiennent entre elles des relations de parenté très étroites.

1.2.2.2 Caractéristiques socioculturelles

a) Les ethnies

La population du canton est composée en majorité des Dadjou. Mais au sein du canton on rencontre d'autres groupes ethniques qui sont totalement intégrés et y vivent depuis des décennies. Nous pouvons citer entre autres les Arabes éleveurs issus de plusieurs clans, les Moubi, les Borno, les Migami... Ces différentes ethnies vivant dans le canton entretiennent entre elles et avec les autochtones des étroites relations dans les domaines social et économique.

b) Les religions

La population du canton Dadjou II est à 100% de confession musulmane.

1.2.2.3. Structure du pouvoir traditionnel

Dans la structure traditionnelle, il existe dans chaque village du canton Dadjou II un chef de village et un imam.

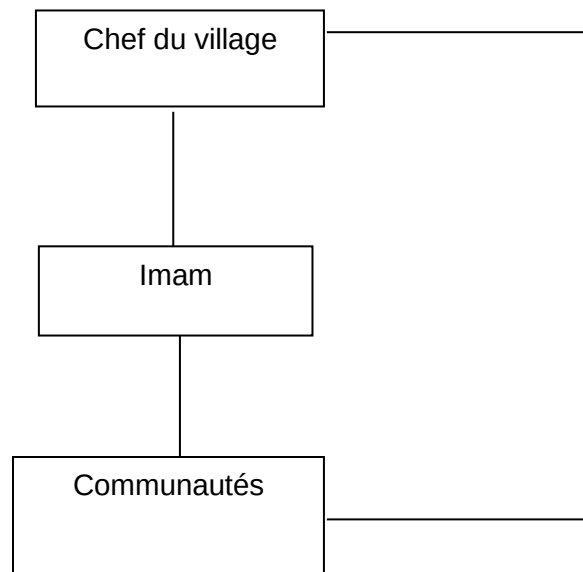
Le chef de village administre le village. Il est chargé de la police rurale, de l'hygiène et de la voirie. Il perçoit la taxe civique et la taxe sur le bétail et les verse à la caisse du trésor Public de la circonscription par l'intermédiaire du chef de canton. Il règle les différends entre les habitants et en tant que représentant de l'Etat dans le village, il est choisi par la population et nommé ensuite par le Chef de Canton.

Cette nomination est généralement aisée car elle ne fait qu'avaliser le consensus conclu au sein de la famille des héritiers. Cependant, la situation politique du pays a fait que dans certains

villages, il y a eu plusieurs familles prétendantes à la chefferie du village. Dans ce cas, il faut parfois recourir à l'élection pour départager les candidats.

La structure du pouvoir peut être schématisée comme suit.

Schéma 1 : Structure du pouvoir traditionnel



Selon le décret N° 102 / PR. INT. du 06 Mai 1970 portant statut de la chefferie, le chef de canton assure la liaison entre l'administration et la population.

- Il veille à ce que la population vive dans la paix et l'ordre social,
- Il dirige la collecte de la taxe civique et de la taxe sur le bétail,
- Il surveille les travaux d'intérêt commun,
- Il est chargé du centre secondaire d'état civil du chef-lieu du canton,
- Il participe aux opérations de recensement de la population,
- Il règle les conflits entre les habitants et dispose d'un pouvoir de conciliation.

Dans la pratique la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} attributions ne sont pas honorées. Le chef de canton s'occupe réellement du maintien de la paix et l'ordre social en collaboration avec le sous-préfet et le chef de la brigade mobile, dirige la collecte de la taxe et règle les conflits. Dans les différents villages du canton ayant fait l'objet d'une visite, aucune trace d'un bureau d'état civil ni de travaux d'intérêt commun surveillés par le chef de canton n'a été trouvé car ce sont des attributions qui devraient être valorisées.

Il faut souligner que la Constitution du 11 Mars 1996 ne laisse pas beaucoup d'espace à la chefferie traditionnelle, ses principales attributions étant transférées aux collectivités territoriales décentralisées.

Le chef de canton est nommé par arrêté du Président de la République. Mais cette nomination entérine le résultat d'un vote. Il est d'abord élu par les chefs de villages parmi les candidats issus de la famille héritière. Comme pour le village, les soubresauts de la politique du pays ont généré une pluralité des familles héritières au sein du canton ;d'où les problèmes que rencontre actuellement le canton qui est resté depuis 2007 jusqu'au moment d'élaboration de ce PDL (Août 2014) sans chef de canton.

En principe l'élection ou le consensus confère une plus grande légitimité au chef de canton qui est respecté non seulement par la population mais aussi par les dignitaires des catégories diverses. Elle lui confère une capacité de mobilisation élevée.

Pour exercer son pouvoir, le chef de canton est assisté par des notables choisis dans sa famille ou en dehors. Il est assisté:

- D'un secrétaire et dix (10) goudiers payés par l'Etat
- D'un représentant par groupe de 7 à 8 villages chargés de collecter l'impôt et de régler les différends. Ce dernier est rémunéré sur un budget alimenté par les amendes perçues lors des règlements de multiples différends entre habitants, les taxes perçues sur les marchés du canton et les rémunérations du système de garantie. Celui-ci consiste, pour un représentant du chef de canton (garant) d'attester qu'un vendeur de bétail sur un marché de son ressort est le propriétaire de l'animal. En guise de reconnaissance, le vendeur paie une somme forfaitaire qui varie avec le type d'animal.

1.2.2.4.: Le droit foncier coutumier.

Selon le droit coutumier, la terre appartient à un groupe social qui répartit le droit d'usage entre les familles de la communauté. Dans certains villages, les parcelles sont redistribuées chaque année et les terrains proches sont utilisés de génération en génération par les mêmes familles qui peuvent constituer une propriété individuelle gérée par le chef de famille, qui les attribuera à ses enfants. Chez les Dadjo, les femmes ont le droit d'accession à la terre. Elles ont leurs champs à part et peuvent les valoriser.

I.3.5.2 : Principaux mode d'accès à la terre

a) Mode d'accès par la première occupation des lieux.

Il donne naissance au concept de chef de terre qui a complètement disparu dans le canton Dadjo II à cause de la religion Musulmane. Ce sont les premiers occupants qui ont reçu les autres vagues de migrants et ils exploitent généralement les meilleures terres selon les critères locaux de valorisation. Mais ils doivent la pérennisation de leur monopole sur la terre à un contrôle des principaux rites agraires considérés comme de véritables facteurs d'amélioration de la production qui ont aussi d'ailleurs déjà disparu.

b) Mode d'accès par la primogéniture ou ultimo géniture (droit d'aînesse)

L'attribution des champs en ordre d'aînesse dans un espace parental patrilinéaire doit s'expliquer par l'agrandissement de la descendance du 1^{er} ancêtre défricheur de la terre. Le nombre croissant des membres de l'unité parentale conduit à une segmentation du clan, lignage et du segment du lignage. Un système de gestion collective de la propriété foncière est donc vital. On a adopté la dévolution selon le critère d'âge. Cette réciprocité différée permet à chaque membre masculin de bénéficier des avantages du système. C'est en effet, une manière subtile de sacraliser le contrôle des terres par le doyen d'âges des unités de parenté fonctionnelle.

a) Mode d'accès par hypothèque

C'est une voie qui permet au nouveau venu et au nouveau riche d'accéder à la propriété des parcelles. C'est aussi accorder une valeur monétaire, d'échange en permettant l'exploitation de la terre en échange de certains biens. Il faut tout de même noter qu'il n'y avait pas de concept de vente dans l'ancienne pratique locale ; mais ces derniers temps avec le développement du maraîchage et de l'arboriculture la vente des bas-fonds est devenue fréquente.

I.3.5.3 : constat actuelle sur le terrain

L'utilisation de la terre qui, était autrefois collective se personnalise au fur et à mesure que les comportements et les mentalités évoluent et changent. Avec la croissance démographique, la tendance est à l'appropriation avec des laissés pour compte et des privilégiés conduisant à une pratique de monopole des terres sans parfois pouvoir les exploiter. Les parcelles données en usufruit ne doivent pas faire l'objet d'aménagement ou d'investissement durables (plantation des arbres fruitiers) car l'aménagement est considéré comme un processus d'appropriation.

Les femmes sont les plus lésées du système dans la mesure où elles n'ont, de façon générale, droit à la terre qu'à travers le champ familial ou marital. Dans d'autres cas, la forme de régulation possible pour elle est qu'elle peut bénéficier d'un espace déjà utilisé par ses frères.

I.3.5.4: Organisation de l'espace villageois

L'espace villageois est organisé de la même manière pour toute la zone malgré quelques variantes qui ne changent pas de manière sensible la configuration. Il comporte quatre types de zone:

- Une zone pour les cases
- Des zones de cultures/champ
- Des zones de pâturages
- Des points d'eaux

Autour des cases les communautés villageoises aménagent des cultures de sorgho précoce (cultures de cases) clôturées afin de les protéger contre les animaux. Vient ensuite une zone réservée au pâturage du petit bétail. Celui-ci est gardé non loin des cases par les enfants afin de les prémunir contre les vols des nomades et la divagation dans les champs. Après la zone réservée au petit bétail, vient celle réservée aux grandes cultures : le sorgho, le berbéré, l'arachide, le gombo, le sésame.

Il existe pratiquement dans toutes les zones du Canton des couloirs de transhumance traditionnels et ceux tracés et balisés avec l'appui du Projet **TCHAD CENTRAL** ; mais le respect de ces couloirs par les différents acteurs (agriculteurs et éleveurs) pose d'énormes problèmes/conflits entre les différents acteurs ; il en est de même d'ailleurs pour le reste de la répartition de l'espace. Les champs sont aménagés dans une même zone afin d'assurer une protection collective contre les ennemis des cultures (oiseaux, singes, éléphants, divagation des animaux). Ainsi un travail de répartition de l'espace, de réglementation et d'organisation des acteurs est toujours nécessaire.

On rencontre dans le canton trois principaux types de sols :

- Les sols sablonneux appelés Goz : ces sols sont bien drainés, perméables, mais pauvres en matières organiques et vulnérables à l'érosion. Les cultures qui s'adaptent à ce type de sols sont le pénicillaire, l'arachide, le sésame et le pois de terre.
- Les sols argiilo-sableux ou sablo argileux : ce sont des sols formés à base d'alluvions récentes qui s'accumulent le long des cours d'eau (ridjils) et dans les bas-fonds. Ces sols qui sont fertiles et recherchés permettent l'arboriculture (manguiers, citronniers), les cultures maraîchères (tomates), la riziculture en saison des pluies, la culture de sorgho.
- Les sols hydromorphes. Ce sont des sols argileux, riches. Ils conservent l'eau en permanence. Ils sont principalement utilisés pour les pâturages et pour les cultures de décrue (berbéré) et du sésame.

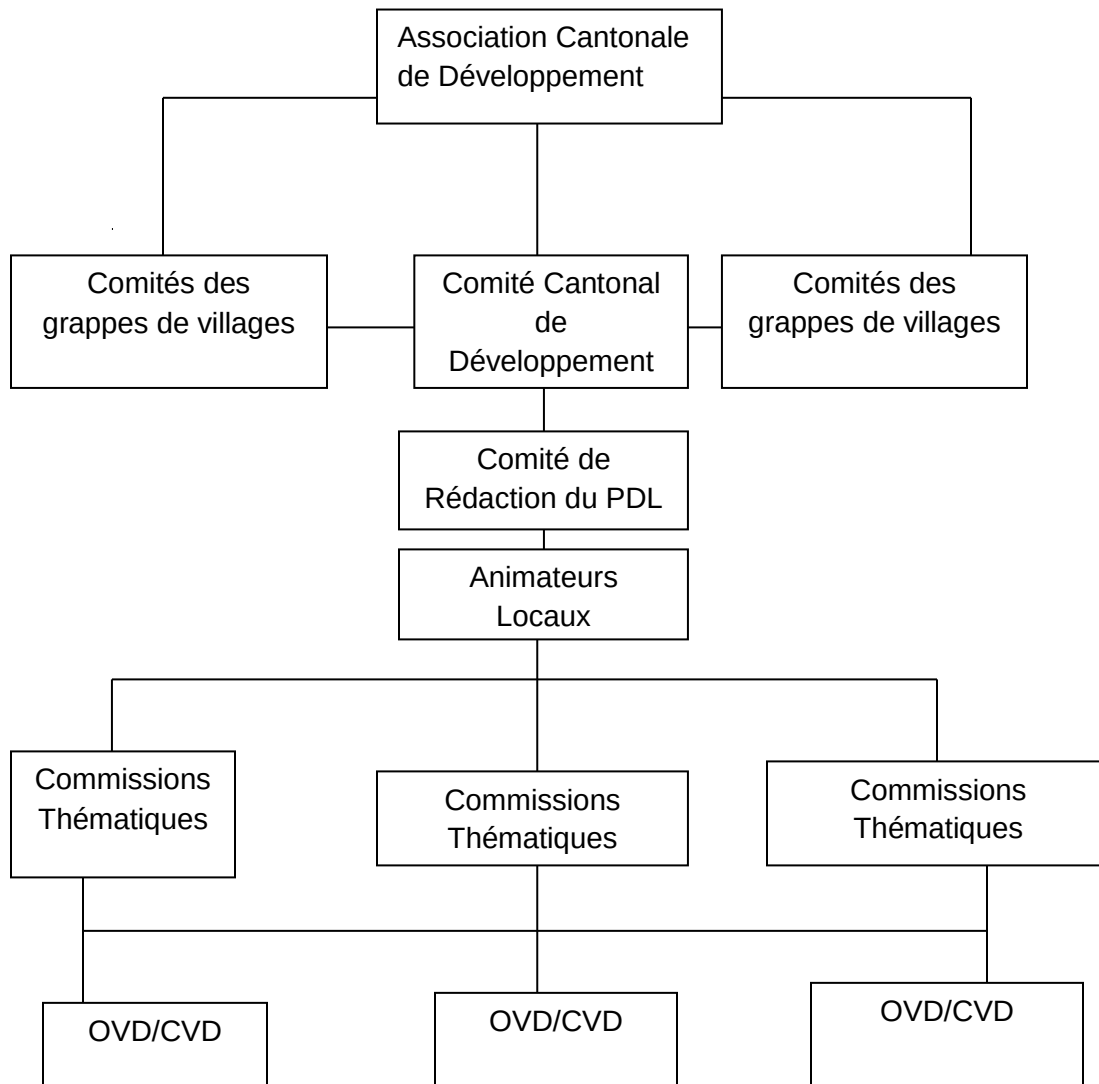
1.2.3 Organisations paysannes

Il existe pratiquement dans tous les villages du canton Dadjô II des structures traditionnelles et modernes :

Les structures traditionnelles sont constituées de l'organisation de la Jeunesse (Barmakia) avec un chef de la jeunesse et une responsable des filles appelée « Merame ou Amal-Banat » ; la jeunesse joue un rôle de mobilisation très important dans les actions de développement et dans les entraides aux travaux champêtres (Amtchéélé) ; de la cavalerie qui assure la défense et fait des parades lors des fêtes. Les structures dites modernes sont constituées des groupements ; des associations villageoises de développement, et de l'Association de Développement Cantonal. Ces structures connaissent bien leurs rôles de nos jours et donc il n'y a pas de chevauchement avec les prérogatives des autorités traditionnelles. Lors des diagnostics organisationnels, il a été identifié au total 133 structures de base de type groupement (pour plus de détails CF rapport diagnostic organisationnel)

- La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrière-grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres vierges. La collaboration entre ces villages dans le domaine du développement est cependant naissante. Elle a commencé à voir le jour avec la mise en place de l'Association de développement Cantonale en 2013.
- Les rapports entre ONG et structures du village sont généralement caractérisés par une bonne coopération.
- De même, les contacts de travail entre ONG et administrations se sont améliorés. Une véritable synergie et dynamique de partenariat existe et l'administration à travers le Sous-préfet est informée des actions qui se passent sur le terrain.
- Il est à noter aussi que l'élaboration de ce PDL et toute la structuration faite au tour renforcera de manière globale la cohérence et la coordination des actions de développement dans le canton. L'organigramme de la structuration cantonale se présente comme suit :

Organigramme de l'Association pour le Développement Socio-économique du Canton Dadjo II (ADSECAD II).



1.3 Activités économiques

1.3.1 Agriculture

L'activité économique principale dans le canton est l'agriculture. Elle occupe tout le monde rural y compris les populations vivant dans le plus grand centre du canton et chef lieu de la sous-préfecture qui est Eref. A travers cette analyse, nous allons ressortir les atouts, les potentialités, les contraintes liés à cette agriculture ainsi que les hypothèses de solution.

1.3.1.1 : Atouts et potentialités

Dans le canton Dadjo II, plusieurs atouts et potentialités existent en faveur de l'agriculture :

- La terre est vaste avec des sols diversifiés et fertiles ; offrant ainsi la possibilité d'exploiter des vastes champs et des cultures diversifiées ;
- La disponibilité des bas-fonds un peu partout dans le canton offre un potentiel important pour la pratique du maraîchage et de l'arboriculture ;

1.3.1.2 : Contraintes

Les contraintes liées à l'agriculture sont très nombreuses et entraînant du coup la baisse de la production ; nous pouvons citer entre autres :

- Les aléas climatiques ;
- Les ennemis des cultures ;
- Insuffisance des moyens de production limitant les surfaces cultivables ;
- Méthodes culturales traditionnelles épuisant les sols et occasionnant l'apparition des mauvaises herbes ;
- Action des usuriers ;
- L'écoulement des produits ;
- la faible diffusion des techniques culturales : itinéraires techniques, culture attelée...
- L'exode rural des jeunes qui cherchent une occupation dans les villes pendant la saison morte et ne reviennent pas parfois ;
- Mauvaise gestion des récoltes ;
- Etc.

1.3.1.3: Hypothèses de solutions

Les hypothèses de solutions préconisées se résument comme suit :

- Promouvoir l'accès aux moyens de production agricole ;
- Appuyer l'exploitation des bas-fonds ;
- L'intégration de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'utilisation des engrais et des pesticides pour lutter contre l'appauvrissement des sols et les ennemis des cultures ;
- Promouvoir le système de rotation et de cultures associées ;
- Former les paysans en techniques culturales, gestion des produits
- Favoriser la transformation et l'écoulement des produits ;
- Construire des magasins pour un meilleur stockage et une bonne gestion des produits agricoles.

1.3.2 : Élevage

1.3.2.1. Atouts et potentialités

- Présence des vastes pâturages favorable à l'élevage de toute sorte de bétail ;
- Présence de quelques auxiliaires vétérinaires dans les villages qui permettent de pallier à l'absence des agents vétérinaires même si la qualité des produits et des soins est douteuse.

1.3.2.2 : Contraintes

Les contraintes liées à l'élevage sont nombreuses. Nous pouvons citer entre autres : l'insuffisance des points d'eau pour le bétail, l'insuffisance des pâturages due aux feux de brousse et à la répartition de l'espace (les anciens pâturages sont aujourd'hui envahis par les champs) ,une couverture vétérinaire presque non existante ou du moins très irrégulière et partielle occasionnant l'apparition des maladies telles que la dermatophilose, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) ; la Septicémie Hemorragique bovine (SHB) ; la fièvre aphteuse "Ablissane" et autres qui tuent les animaux.

1.3.2.3. : Hypothèses de solutions

Les solutions préconisées pour l'épanouissement de l'élevage se résument comme suit :

- Promouvoir la constitution des GIP ;
- Former des auxiliaires d'élevage et assurer un suivi vétérinaire régulier du bétail ;
- Définir des espaces pour les éleveurs ;
- Aménager des points d'eaux pastoraux, des pistes de transhumance, des couloires de passage des animaux et des parcs de vaccination ;

1.3.3 Pêche

Compte tenu de l'inexistence des fleuves permanents, la pêche dans le canton Dadjo II n'est pratiquée que de manière temporaire (1 à 2 mois) et de manière traditionnelle pour la consommation des ménages pendant la saison des pluies où les poissons remontent du lac Fitri. Elle ne constitue donc pas une activité économique dans le canton.

1.3.4 Commerce

1.3.4.1 : Atouts et potentialités

Le petit commerce est une activité non négligeable dans le canton Dadjo II. L'existence des marchés hebdomadaires dans la zone permet aux commerçants de faire des rotations afin d'évacuer assez rapidement leurs marchandises. Les marchés fréquentés par les commerçants de la zone sont : Eref, Abreye, Amnabak, Katalok, Louga, Amsineté, Halouf, Oumrane, Idbo, Dorga, Khanouk, Massalwa, Amgantoura, Tchakiné.

Les produits échangés sur les marchés sont constitués essentiellement de bétail, des produits agricoles (céréales et oléagineux), des produits maraîchers, du sel, de savon, de sucre, de tissus et des produits cosmétiques.

1.3.4.2 : Contraintes

La situation d'enclavement de la majorité des villages du canton en saison des pluies, le manque des moyens de transport et les faibles revenus de la population fait que le commerce dans la zone n'est pas développé. Le commerce est exercé essentiellement par des commerçants détaillants locaux indépendants. Dès qu'ils atteignent un capital important, certains d'entre eux émigrent vers N'Djaména, Abéché, Moundou ou vers l'extérieur.

Les relations entre commerçants et agriculteurs sont caractérisées par un échange inégal au détriment des agriculteurs. D'un côté, les commerçants et les Arabes transhumants achètent de grandes quantités de céréales au moment des récoltes (faible prix) pour les besoins de spéculation ; et d'un autre côté, durant la période de soudure (juin, juillet, août, septembre) les agriculteurs s'endettent auprès de ces commerçants et arabes à des taux usuraires.

A titre d'exemple, un bon de 3000 Fcfa peut être remboursé en nature par un sac de sorgho (40 coro) à 150 Fcfa le coro, soit 6000 Fcfa. Le bénéfice brut pour le commerçant ou l'Arabe s'élève à plus de 100%.

Ces échanges inégaux persistent malgré la mise en place de certains mécanismes régulateurs dans certains villages (magasins communautaires, grenier communautaire), ceux-ci n'ayant pas pu enrayer l'insécurité alimentaire (production faible).

A ces contraintes, il faut ajouter l'insuffisance des structures de micro-finance dans le canton qui ne permet pas le développement des activités génératrices de revenu (AGR).

1.3.4.3 : Hypothèses de solutions

.Les solutions aux contraintes liées au commerce passe nécessairement par :

- L'aménagement des pistes rurales reliant les villages aux grands marchés ;
- Le développement des moyens de transport ;
- La création des structures de mico-finance ;
- Promouvoir des AGR.

1.3.5 Artisanat

1.3.5.1 : Atouts et potentialités

Dans le canton Dadjo II, l'artisanat est varié : on tresse des nattes à base de palmier doum (hyphaene tebaica), des Seko, des calebasses de toute sorte, des mortiers- pilons, la poterie et autres objets d'arts fabriqués par les artisans locaux.

1.3.5.2 : Contraintes

- Faible diffusion des produits de l'artisanat local ;
- Difficultés d'écoulement de ces produits de l'artisanat.
- Faible capacité économique des artisans pour développer leurs activités.

1.3.5.3 : Hypothèses de solutions

Pour développer l'artisanat, il est nécessaire de promouvoir l'entrepreneuriat local à travers la création des structures de micro finance pour permettre aux différents artisans d'avoir un capital qui leur facilitera l'accès aux matières premières ; il faut aussi promouvoir la création des structures de formation des artisans pour avoir des produits de bonne qualité. La mise en réseaux des artisans est aussi très importante pour faciliter les échanges et l'écoulement des produits.

2. : Les intervenants sur le terrain :

2.1 : ONG et Projets

En terme d'ONG il y a :

- ACORD intervient dans le domaine socio économique et la structuration en faveur du développement local ;
- UNICEF intervient dans le domaine de la santé, nutrition et éducation ;
- OXFAM intervention à travers des appuis d'urgence ;
- IRC intervient dans le domaine de la santé ;
- Moustagbal intervient dans les domaines suivants : urgence (distribution des vivres), ATPC ;
- PAM intervention directement ou à travers des partenaires dans la distribution des vivres : cantine scolaire, VCT ;
- AURA, ACRA et la Fédération des Banques de Céréale : interviennent en partenariat dans les domaines des banques des céréales, éducation et santé ;

En terme de Projets il y a :

- Le PADRG intervient globalement dans la sécurité alimentaire ;
- Le PAPAT intervient dans le domaine de l'appui à la production agricole ;

2.2 : Les services techniques

En terme de services techniques, il existe dans le canton Dadjo II : un chef de zone de l'ONDR basé à Eref ; un cantonnement forestier basé à Eref, le service de la santé avec des responsables des centres de santé basés dans les villages disposant des centre de santé (soit au total quatre) et l'éducation nationale avec une inspection à Eref.

II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

Pour mieux cerner les problèmes que rencontre le canton, un diagnostic participatif a été mené. Le diagnostic a permis de manière participative d'analyser les problèmes ressortis par les populations en terme de : localisation du problème, ses causes, ses conséquences, les potentialités et atouts que dispose le canton en lien avec le problème vécu et enfin des pistes des solutions ont été dégagées par les populations.

L'analyse globale des résultats du diagnostic montre que les problèmes ressortis par les populations et analysés avec elles sont vécus dans l'ensemble du canton voir de la Région du Guera. Cela nous amène à déduire que le niveau de développement des villages du canton est le même comme ils vivent les mêmes problèmes caractérisés par la vulnérabilité des populations, le manque de revenus, le manque des structures sociales de base et des équipements divers pour mieux exploiter les ressources que dispose le canton.

Le diagnostic participatif a donné les résultats qui suivent par domaine :

2.1 Le domaine *Social et Culturel*

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Absence de structures et des cadres pour la conservation du patrimoine culturel du canton	Dans tous les villages du canton	-Manque d'initiative locale -Manque des moyens	-Perte des valeurs et patrimoine culturelles locales par les jeunes -Déperdition des jeunes dans des cultures importées parfois dangereuses pour la société	-Existence des personnes détenteurs des pratiques culturelles du canton -Existence des cadres capables de conserver par écrit le patrimoine culturel du canton	-Création des cadres de conservation du patrimoine culturelle -Initier des transfères de connaissance vieux-jeunes
2. Rareté des cadres/espaces d'épanouissement et de culture intellectuelle pour les jeunes	Dans tous les villages du canton	-Manque d'initiative locale -Manque des moyens	-Déperdition des jeunes dans la consommation d'alcool et d'autres substances dangereuses	Disponibilités des espaces pour créer des cadres d'épanouissement pour les jeunes	Création des espaces d'épanouissement pour les jeunes
3. Arnaque des populations avec des amendes abusives arbitraires par les services des eaux et forêts et la brigade	Dans tous les villages du canton	-Méconnaissance des lois en vigueur -Méconnaissances des droits et devoir des citoyens	-Emprisonnement -Amendes abusives dépouillant les familles de leur bien et les rendant vulnérables à l'insécurité alimentaire	Existence des cadres dans le canton capables de vulgariser les textes et lois en vigueur et les droits et devoirs des citoyens	Initier des actions de vulgarisation des textes et lois en vigueur et des droits et devoirs des citoyens
4. Faible capacité de mobilisation et d'organisation pour apporter des appuis en cas de catastrophe naturelle et aux personnes vulnérables	Dans tous les villages du canton	Manque d'initiative locale Manque des moyens	-Exode des familles vulnérable et des jeunes -Cycle infernal de vulnérabilité dans beaucoup des familles	Disponibilité des ressources naturelles à exploiter Prise de conscience des populations pour s'unir et agir	Initier des appuis durables aux personnes vulnérables à travers des organisations viables

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

- Créer des cadres de conservation du patrimoine culturelle
- Initier des transfères de connaissance vieux-jeunes
- Créer des espaces d'épanouissement pour les jeunes
- Initier des actions de vulgarisation des textes et lois en vigueur et des droits et devoirs des citoyens
- Initier des appuis durables aux personnes vulnérables à travers des organisations viables

2.2 Le domaine Ressources Naturelles / Agriculture Durable

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Une faiblesse de la production agricole	Dans tous les villages du canton	-Aléas climatiques, les ennemis de cultures, l'appauvrissement des sols et l'insuffisance des matériels agricoles.	-Insécurité alimentaire chronique -Exode des familles et des jeunes	Existence des terres exploitables et des bras valides	-Dotation en équipement et intrants agricoles
2. Une faible valorisation des ressources naturelles	Dans tous les villages du canton	Manque des moyens pour faire des aménagements et acquérir des matériels d'exploitation appropriés.	-Longue période de 6 à 7 mois d'inactivités des populations conduisant à l'épuisement des stocks.	Existence des bas-fonds et des bras valides	-Faire des aménagements appropriés
3. Dégradation des ressources naturelles et de l'environnement :	Dans tous les villages du canton	-Forte pression sur l'environnement due à l'augmentation de la population et du bétail	-Erosion hydrique accentuée -Baisse et rareté des nappes d'eau -Désertification	Prise de conscience sur la protection de l'environnement	Construction des ouvrages de rétention d'eau de ruissellement Reboisement
4. Une disproportion sévère entre la production agricole et les besoins des ménages	Dans tous les villages du canton	Augmentation des besoins des ménages Coût de vie de plus en plus cher	Rupture des stocks de céréale en période de soudure Bons à intérêts exorbitant chez les usuriers Cycle infernal de vulnérabilité	Existences des terres exploitables Bitumage de l'axe sur Ndjama	Entreprendre la construction des structures de stockage Formation en gestion des récoltes
5. Une gestion chaotique des céréales par l'usage du troc pour faire face aux besoins de premières nécessités	Dans tous les villages du canton	Manque des débouchés Absence des notions de gestion			
6. Le manque de structures de stockage adéquates	11 villages sur 56 dans le canton disposent de Magasin	Manque des moyens pour construire des structures durables	Perte des quantités importantes de la production : incendies, rongeurs, mauvaise gestion	Existence des moellons et autres matières premières de construction et des bras valides	
7. Régression du cheptel par mortalités des animaux	Dans tous les villages du canton	Une couverture vétérinaire insuffisante, des soins hasardeux et manque des pâturages et des point d'eau pour le bétail Insuffisance du personnel et des parcs de vaccination appropriés Analphabétisme des éleveurs pour faire le discernement entre les bons et les mauvais produits Mauvaise alimentation du bétail Consommation d'eau sale ;	Fort taux de mortalité du bétail Résistance et multiplication des pathologies animales Réduction de la production laitière des animaux	Existence des pâturages exploitables avec un minimum d'aménagement Nombre important de bétail	Former des auxiliaires locaux Créer des parcs de vaccination Créer des GIP Créer des points d'eau pour le bétail Sensibilisation des éleveurs pour vacciner les animaux

8. Le non respect des couloirs de transhumance traditionnels définis.	Dans tous les villages du canton	Recherche des bons pâturages loin des couloirs Terroir du canton restreint	Conflits permanents agriculteurs-éleveurs qui atteignent parfois des dimensions aiguës.	Prise de conscience sur le phénomène	Créer des espaces de concertation entre agriculteurs et éleveur
---	----------------------------------	---	---	--------------------------------------	---

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

- Agriculture

- Entreprendre des actions équipement et d'approvisionnement en matériels agricoles
- Initier et mobiliser des ressources pour la construction des ouvrages de stockage des produits agricoles et de cueillette
- Entreprendre des actions de renforcement des capacités techniques des producteurs : production, transformation, commercialisation
- Développer les cultures de contre saison à travers l'acquisition des matériels, intrants, aménagement pour une mise en valeur des bas-fonds et des périmètres
- Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures
- Créer des unités de transformation
- Développement de la lutte traditionnelle et avec des produits phytosanitaires contre les ennemis de cultures

- Élevage

- Formation des auxiliaires d'élevage et leur dotation en trousse vétérinaires
- Initier des projets de construction des ouvrages pour l'élevage : parcs de vaccination, et marres
- Création des groupements d'intérêt pastoral en vue de la défense des intérêts des éleveurs et leur sensibilisation sur les risques des médicaments d'origine douteuse

- Environnement

- Entreprendre des actions de conservation des eaux superficielles et de défense et restauration des sols
- Entreprendre des actions de reboisement
- construire des ouvrages de rétention d'eau pour alimenter les nappes phréatiques
- Entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N° 14 régissant la gestion de l'environnement
- Création des espaces de concertation entre agriculteurs et éleveur

2.3. Le domaine *Economie*

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Absence d'initiatives pour les Activités Génératrices de revenu (AGR)	Dans tous les villages du canton	Manque d'initiatives et d'esprit d'entrepreneuriat	-Désœuvrement des populations -Exode des bras valides pour aller chercher de l'emploi abandonnant leur foyer	Disponibilité des ressources à exploiter pour créer des AGR Disponibilité de certains matériels de transformation dans les grands centres de la Région	Initier des AGR S'équiper en matériels de transformation des produits locaux S'équiper en moyens de transport adaptés
2. Rareté des matériels de transformation des produits locaux	Dans tous les villages du canton	Manque des moyens			
3. insuffisance des moyens de transport	Dans tous les villages du canton				
4. Mauvais état des pistes rurales et donc enclavement de certains villages en saison des pluies	Dans tous les villages du canton	Manque d'initiatives et d'esprit d'entrepreneuriat Manque des moyens	Vente de la production locale à bas prix Cherté des produits importés	Disponibilité des matériaux pour aménager les pistes rurales : latérite, moellon, gravier, sable...	Entreprendre des actions d'aménagement des pistes rurales
5. Rareté des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit	1 seul village sur 56 dans le canton dispose d'une caisses d'épargne et de crédit	Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière Manque des structures d'appui	Entrepreneuriat local peu développé conduisant à l'exode des bras valides	Existence des potentialités économiques : élevage, exploitation des bas-fonds, commerce...	Créer des organisations à caractère économique Créer des structures de micro-finance

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

- Initier des activités génératrices de revenu dans tous les domaines : agriculture, élevage, commerce, unités de transformations...
- Promouvoir le renforcement des capacités techniques en lien avec chaque AGR initiée
- Améliorer la circulation des biens et des personnes
- Favoriser l'accès au crédit

2.4. Le domaine *Services Sociaux et Educatifs*

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible accès aux soins de qualité et manque de sensibilisation sur l'hygiène et des structures d'assainissement	Dans tous les villages du canton à part les 4 villages qui ont un centre de santé	L'éloignement de certains villages des Centres de Santé Longues attentes pour avoir des soins La cherté des médicaments et soins au niveau des Centres Le manque des COSA (Comité de Santé) dans la plupart des villages pour faire la sensibilisation sur la santé, l'hygiène et l'assainissement.	-Prolifération des maladies de toute sorte -Taux de mortalité élevé en particulier chez les enfants et les femmes -Résistance de certaines maladies -Consommation des produits d'origine douteuse sans diagnostic et sans prescription médicale	Existence des organisations d'appui en matière de santé et d'assainissement : Etat, AUARA, UNICEF, IRC,	Créer d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères Sensibilisation sur la santé, Rendre plus accessibles les soins aux vulnérables
2. Insuffisance des points d'eau potable	Dans tous les villages du canton mais plus récurrent à : Amharba, Oumrane, Dorga, katalok, Djilé, Bardar, Bretang, biéré, Tchawrang, Koukaye, Tilehayé (Naldoua)	Présence des socles Manque des équipements et des techniciens pour les études géophysiques	Multiplication des maladies liées à la consommation de l'eau sale Déplacement de certaines familles abandonnant leur terroir	Existence des moellons pour la construction des barrages et prise de conscience sur l'importance des barrages -20 techniciens locaux formés par ACRA sur la construction des barrages -Appui du PAM en VCT	Construire des ouvrages de rétention d'eau Augmenter les points d'eau potable Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau
3. Rareté des ouvrages d'hygiène et d'assainissement ainsi que la sensibilisation	Dans tous les villages du canton	Manque de prise de conscience sur l'importance des ouvrages d'hygiène et d'assainissements Existence des espaces libres pour les besoins (déféquer à l'air libre)	Contamination des eaux de ruissellement et des rivières consommées Augmentation des maladies hydriques et dermatologiques	Existence des cadres instruits pour la sensibilisation pour mobiliser les populations sur l'ATPC	Sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement Réaliser dans les villages des structures d'assainissement (latrines)
4. Précarité des conditions socio éducatives caractérisée par l'insuffisance des enseignants formés, le manque des moyens pour les parents et des	Dans tous les villages du canton	Manque des revenus pour une prise en charge locale de l'éducation Manque de sensibilisation pour la motivation des parents à la prise en	Qualité d'enseignement médiocre Baisse de niveau Retard à la rentrée	Existence des écoles dans la totalité des villages du canton Existence des Association des Parents d'élèves	Construction des écoles Formation des maîtres communautaires

infrastructures scolaires durables		charge des maîtres communautaires			Redynamiser les APE Créer des AGR au sein des écoles
5. Les pesanteurs socio culturelles freinant l'éducation des filles et des enfants en générale	Dans tous les villages du canton	Mariage précoce et travaux ménagers pour les filles Envoi des enfants dans les champs et la garde des animaux...	Taux d'abandon de l'école élevé favorisant le désœuvrement et la délinquance juvénile	La cantine scolaire qui stimule la fréquentation Possibilité d'accès à écoles dans la totalité des villages du canton Existence des Association des Parents d'élèves	Entreprendre des actions de sensibilisation des parents
6. Taux d'analphabétisme élevé	Dans tous les villages du canton	Mauvaise compréhension de l'importance de l'école au départ	Retard dans le développement du canton Manque d'esprit d'ouverture et de créativité	Existence des centres D'alpha créés par ACORD (PSANG II) et l'APLD	Créer d'autres centres d'alphabétisation Appuyer et redynamiser ceux qui existent

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

En matière de santé : Créer d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères ; entreprendre des campagnes de sensibilisation sur la santé, mobiliser des ressources additionnelles pour rendre plus accessibles les soins aux vulnérables

En matière d'accès à l'eau potable : Construire des ouvrages de rétention d'eau ; Augmenter les points d'eau potable ; Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau

En matière d'hygiène et assainissement : entreprendre des actions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ; Réaliser dans les villages des structures d'assainissement (latrines)

En matière d'éducation et d'alphabétisation : Mobiliser des ressources pour la construction des écoles ; entreprendre des actions de renforcement des capacités des enseignants en poste et solliciter d'autres qualifiés ; redynamiser les APE ; créer des AGR au sein des écoles ; entreprendre des actions de sensibilisation des parents ; créer d'autres centres d'alphabétisation, Appuyer et redynamiser ceux qui existent.

III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

- La problématique de développement du canton Dadjò II se pose sous plusieurs angles. Toute fois, l'analyse du contexte a mis en exergue deux complexes problématiques intimement liées : celle de la sécurité alimentaire et celle de la gestion des ressources naturelles qui ont directement des repercussions serieuses sur la vie des populations du canton. Ainsi pour dégager les grands axes prioritaires de développement en lien avec les préoccupations des populations axés sur les deux problématiques majeures et les domaines y afférents, une analyse des contraintes a été faite. Elle a donné les résultats suivants :

Priorisation des contraintes

La priorisation des contraintes a été faite de la manière suivante :

- Explication et clarification des contraintes en plénière
- Répartitions en sous groupes selon les catégories sociales/genre (hommes, femme et jeunes)
- Définition des critères de notation (de 1 à 5 selon l'importance de la contrainte)
- Restitution des résultats des travaux de groupe
- Classification matricielle (la contrainte qui dispose de peu des points qui est déclarée prioritaire)
- Validation des travaux.

C'est ainsi que la classification a donné le résultat ci-après :

Contraintes	Jeunes	Femmes	hommes	Total	Classement
Insécurité alimentaire/ Précarité des conditions socio-économiques	1	1	1	3	1er
Problème d'eau potable	3	2	2	7	2è
Précarité des conditions socio sanitaires et socio éducatives	2	4	3	9	3è
Dégradation de l'environnement	5	5	5	15	5è
Problèmes spécifiques aux femmes et aux jeunes	4	3	4	11	4 è

La Priorisation des contraintes a donné le résultat ci-après :

- 1^{er}. Insécurité alimentaire/ Précarité des conditions socio-économique ;
- 2è. Problème d'accès à l'eau et à l'eau potable ;
- 3è. Précarité des conditions socio sanitaires et socio éducatives ;
- 4è. Problèmes spécifiques aux femmes et aux jeunes
- 5è. Dégradation de l'environnement

Après cette étape, les participants ont passé à la définition d'une vision, d'une mission et dégagés des orientations stratégiques afin de leur permettre l'identification des projets en lien avec les contraintes mises en exergue lors du DPC.

VISION, MISSION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES RETENUES PAR LES POPULATIONS DU CANTON DADJO II

L'analyse des principales contraintes a abouti à la définition de la vision, mission et les orientations stratégiques qui permettront aux différentes communautés de bâtir une stratégie conséquente en vue de la résolution de ces dernières à travers des activités.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale Cantonale a dégagé une vision et une mission qui ont permis de formuler par la suite des orientations stratégiques pour lever les contraintes majeures retenues. Cette mission et cette vision ont été formulées à partir des questionnements suivants :

- Quel type de canton les habitants veulent avoir d'ici 4 ans ?
- Quel rôle l'ADC à travers le CCD veut-elle jouer pour atteindre les objectifs visés ?
- Que faire pour atteindre la situation souhaitée ?

❖ Vision

Un canton au sein duquel la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, l'accès aux soins de santé primaires et l'accès à l'éducation sont assurés pour toute la population sans distinction et où les habitants assurent leurs devoirs et leurs droits sont respectés.

❖ Mission

Œuvrer pour le développement intégral et harmonieux du canton à travers un mécanisme de gestion concertée afin d'améliorer de manière durable les conditions socio-économiques des populations à travers la valorisation et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Axes stratégiques

Les axes ont été définis par rapport aux contraintes majeures retenues. Elles ont été suffisamment détaillées pour faciliter le travail de typologie des projets avec le bureau de l'ADC, le comité de rédaction du PDL, les animateurs locaux et en assemblée générale avec les commissions thématiques.

Après l'analyse des principales contraintes, sept axes stratégiques ont été dégagés :

- Amélioration des conditions socio sanitaires et socio éducatives ;
- Amélioration des conditions socio culturelles et des jeunes ;
- Amélioration des conditions de production, d'écoulement des produits agricoles, d'élevage et de cueillette ;
- Amélioration des conditions socio économiques des ménages ;
- Mettre en place des mécanismes pérennes de protection de l'environnement, conservation et de valorisation des ressources naturelles ;
- Amélioration des mécanismes de gouvernance et de démocratie à la base.

- Typologie et hiérarchisation des Projets retenus

En fonction des axes retenus par l'assemblée générale Cantonale (AGC), le comité de rédaction du PDL et le bureau de l'ADC (CCD) ont défini les types de projets susceptibles de figurer dans le plan de développement cantonal en réponse aux principales contraintes analysées. Ces types de projets ont été adoptés ensuite par l'assemblée générale. Pour chaque type de projet, il est proposé les types d'acteurs qui peuvent en être porteurs, afin de faciliter l'étape d'identification dans les villages. Les types de projets sont formulés et priorisés en fonction des contraintes majeures retenues et selon les axes définis de manière consensuelle :

- **Axe stratégique 1** : Amélioration des conditions de production et d'écoulement des produits agricoles, de cueillette et d'élevage .

- **Agriculture**

- Appui en équipement/matériels agricoles
- Construction des magasins de stockage des produits agricoles et de cueillette
- Acquisition des produits phytosanitaires
- Formation en technique de cultures attelées
- Actions de défense et restauration des sols et agroforesterie
- Appui à l'acquisition des équipements des cultures maraîchères
- Mise en valeur des bas-fonds et des périmètres maraîchers et renforcement des capacités techniques : production, de commercialisation et de transformation des cultures maraîchères
- Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures
- Appui à la création des unités de transformation
- Développement de la lutte contre les ennemis de cultures

- **Elévation**

- Formation des auxiliaires d'élevage et leur dotation en kits vétérinaires
- Construction des parcs de vaccination
- Création des groupements d'intérêt pastoral
- Développement des actions de plaidoyer pour le contrôle des produits vétérinaires d'origine douteuse et sensibilisation des éleveurs sur les risques des médicaments d'origine douteuse

✓ **Axe stratégique 2** : Amélioration des conditions d'accès à l'eau potable

- Fonçage des puits et forages villageois
- Entretien des points d'eau existants
- Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau

✓ **Axe stratégique 3 : Amélioration des conditions socio-éducatives et socio-sanitaires**

- Création d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères ;
- Entreprendre des actions de sensibilisation sur la santé, sur l'hygiène et l'assainissement ;
- Réalisation dans les villages des structures d'assainissement (latrines) ;
- Mobilisation des ressources pour la construction des écoles ;
- Entreprendre des actions de renforcement des capacités des enseignants en poste et solliciter d'autres qualifiés ;
- Redynamisation des APE ;
- Création d'autres centres d'alphabétisation, appuyer et redynamiser ceux qui existent.

✓ **Axe stratégique 4 : Amélioration des conditions socio-économiques des populations et en particulier des femmes et des jeunes**

- Initier des activités génératrices de revenu dans tous les domaines : agriculture, élevage, commerce, unités de transformation en faveur des femmes, jeunes et groupes vulnérables...
- Constitution des greniers de sécurité alimentaire ;
- Promouvoir le renforcement des capacités techniques en lien avec chaque AGR initiée
- Améliorer la circulation des biens et des personnes
- Favoriser l'accès au crédit.

✓ **Axe stratégique 5 : Mettre en place des mécanismes pérennes de protection de l'environnement, conservation et de valorisation des ressources naturelles.**

- Entreprendre des actions de défense et restauration des sols
- Entreprendre des actions de reboisement
- Création des espaces de concertation entre agriculteurs et éleveurs.

✓ **Axe stratégique 6 : Amélioration des mécanismes de gouvernance et de démocratie à la base.**

- Sensibilisation et formation sur la loi N°14 régissant la gestion de l'environnement (source des amendes abusives)
- Renforcement de la viabilité des OP à travers la structuration/restructuration et des formations pour une bonne gestion des biens.

IV- Projets de développement planifiés sur la durée du plan

Domaine environnement et GRN

Dans le domaine de l'environnement, 3 types de projets ont été exprimés et planifiés dans l'ensemble du canton. Les 3 types de projet visant l'environnement ont des objectifs variés avec des projets liés aux trois typologies :

- ✓ **Construction des diguettes** : un seul projet est planifié dans le cadre de construction des diguettes.
 - Ce projet a pour objectif principal de stabiliser l'érosion hydrique et augmenter le rendement des champs;
- ✓ **Reboisement** : en lien avec le reboisement, vingt quatre (24) demandes ont été planifiées dans différents villages du canton.
 - Les actions de reboisement visent à lutter contre la désertification par la mise en place des plants forestiers et fruitiers pour le reboisement
- ✓ **Information et sensibilisation sur la coupe abusive des arbres** : Ce projet a été planifié dans 1 grappe de village
 - Il consiste à sensibiliser les populations sur la prise de conscience sur la coupe abusive des arbres pour protéger l'environnement

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa) 10	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
Reboisement de 200 plants	Bretang	OVD	100000	10000	90000			100	100		Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Oumrane	Union Alkher	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président de l'union
Reboisement de 1000 plants	Louga	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Hallouf	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Bagargaro	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Bagargaro	GpT FHI	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du Gpt
Reboisement de 1200 plants	Tchakine	Gpt Assabour	600000	60000	540000		300	300	300	300	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Tchakine	Gpt Tchatchilingue	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Gouroufa	Gpt Terap	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du Gpt

Reboisement de 500 plants	Eref Gouroufa	Gpt Alnadjia	250000	25000	225000			200	300		Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Gouroufa	Didal Sahara	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Gouroufa	Allah Karim	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Centre	OVD	500000	50 000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 500 plants	Tchakine	OVD	250000	25000	225000		200	200	100		Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Amsinete	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Amgantoura	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Adale	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Abreye	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Abreye Amnele	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Abreye Ambechime	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Reboisement de 1000 plants	Tilehayé	OVD	500000	50000	450000		250	250	250	250	Président du CVD
Plantation de 100 plants fruitiers	Eref Koukaye	OVD	50000	5000	45000			100			Président du CVD
Construction de diguettes ; 10 brouettes 10 barres à mine 20 pioches 40 pelles	Eref Koukaye	Union Amira	760000	76000	684000		X	X	X		Président de l'union
Construction de diguettes 10 brouettes 5 barres à mine 20 pioches 40 pelles	Bandar djile	OVD	610000	61000	549000		X	X	X		Président du CVD
Plantation de 100 arbres fruitiers	Tchakine	Union khal haya	50000	10000	40000			100			Président du CVD
Plantation de 100 arbres fruitiers	Amnabak	OVD	50000	10000	40000			100			Président du CVD
Information et sensibilisation sur la coupe abusive des arbres	Katalok	Grappe	500000	100000	400000			X	X		Comité grappe et CCD
Sous total des coûts domaine environnement			11 720 000	4 172 000	11 172 000						

Domaine Agriculture/Elevage/Pêche

En lien avec le domaine agriculture/élevage et pêche, 10 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Construction des magasins stockage:** sur la rubrique construction des projets de magasins de stockage des produits agricoles, 17 projets ont été exprimés par les populations.
 - Les magasins de stockage ont pour objectif de sécuriser les produits agricoles et de cueillette et aider les producteurs à mieux les gérer.
- ✓ **Acquisition de matériels agricoles (charrues BP 4) :** En lien avec la rubrique des projets d'acquisition des matériels agricoles, 475 charrues BP4 ont été planifiées à l'échelle cantonale :
 - Les projets de matériels agricoles visent à accroître la production agricole par la capacité d'ensemencer des surfaces plus importantes.
- ✓ **Formation des auxiliaires d'élevage et dotation en kits vétérinaires:** En lien avec la formation des auxiliaires d'élevages, il est prévu à l'échelle cantonale la formation de 16 auxiliaires.
 - La formation des auxiliaires d'élevage à assurer une couverture vétérinaire de proximité pour la santé animale.
- ✓ **Aménagement de marre artificielle :** sur cette rubrique, 2 projets ont été planifiés.
 - Ces projets visent à améliorer l'accès à l'eau au bétail.
- ✓ **Acquisition des produits phytosanitaire :** Dans cette catégorie 7 demandes ont été exprimées et planifiées.
 - L'acquisition des produits phytosanitaires vise à assurer le traitement des semences et des plans pour lutte contre les termites, rongeurs et ennemis des cultures.
- ✓ **Aménagement des champs/diguettes : acquisition de matériels et des outils de travail :** 81 seul projet a été exprimé et planifié sur cette rubrique.
 - Ce projet vise à retenir les eaux de ruissellement pour favoriser l'infiltration et augmenter le rendement des champs.
- ✓ **Acquisition des semences pluviales précoces/améliorées :** Au total 125 sacs de 100 kg de semences précoces de sorgho, arachide et sésame au profit des groupements, unions des groupements ont été sollicitées et planifiées.
 - L'acquisition des semences vise à augmenter la production agricole à travers des semences précoces/améliorées adaptées.
- ✓ **Construction de parcs de vaccination :** sur cette rubrique 4 projets regroupant plusieurs villages ont été planifiés
 - Ces projets visent à améliorer la santé animale à travers une meilleure couverture vaccinale.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)25	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Acquisition de matériels agricoles : 475 charrues BP4	Tilehayé, Abreyé Tchaourang, Dorga, Adalé Oumrane, Halouf, Louga zorombo, Amnabak, Louga, Amharba, Bagargaro, Eref Tchakine Brenteng, Eref gouroufa, Dilagoum, Chedide, Eref koukaye, Amgantoura, Abreyé Amnele, Abreyé Ambiechmé, Djilé bandar, Katalok, Kharnouk, Massalwa, Idbo, Bieré, Tchakine, Djogondi (katalok), Amsinete	Grpt, Unions des grpts et OVD	35 625 000	8 906 250	27 718 750		118	121	118	118	Prsdt CCD, CVD Unions et grpt
2. Acquisition des semences améliorées : 70 sacs de sorgho 30 sacs d'arachides 25sacs de sésame (Sacs de 100 kg)	Oumrane, Halouf, Hadok, Louga zorombo, Louga, Amharba, Bagargaro, Eref djoldjole, Eref gouroufa, Dilagoum, Amsinete, Dorga, Eref koukaye, Amgantoura, Louga, Adalé, Abreyé, Abreyé Ambiechmé, Tilehayé, Djilé bandar, Tchakine, Amnabak	Grpt, Unions des grpts et OVD	5 000 000	1 250 000	3 750 000		31	32	31	31	Présidents des : CCD, CVD, grpt et Union des grpts
3. Acquisition des produits phytosanitaire	Halouf , Amharba, Tchakine Brenteng, Eref, Dilagoum, Chedide	Grpt et Unions	4 000 000	1 000 000	3 000 000		X	X	X	X	Prsdt desgrpt et CVD
Construction de diguette	Amnabak	OVD	750 000	187 500	562 500		X	X			Prsdt de CVD
4. Acquisition de 36 Pulvérisateurs	Amnabak, Tchakine, Tchakine Brenteng, Eref, Dilagoum, Chedide	Grpt, Unions et OVD	2 160 000	540 000	1 620 000		18	18			Prsdt des CVD et du CCD
5. Formation de 16 auxiliaires d'élevage Dotation en produits vétérinaires	Katalok, Eref, Djilé, Tchakine, Chedide, Dorga, Hallouf, Amharba	OVD	3 200 000	800 000	2 400 000			16			Président du CCD et des CVD
6. Construction de 17 magasins de stockage villageois	Massalwa, Djogondi(katalok), Katalok, Bandar djilé, Abreyé Amnéle, Abreyé Ambiechime, Adalé, Amgantoura, Eref koukaye, , Halouf, Amharba, Eref, Dilagoum, Chédidé, Tilehayé, Biéré, Bretang,	OVD	204 000 000	51 000 000	153 000 000		4	5	4	4	Président du CVD
7. construction de 4 parcs de vaccination	Katalok, Djilé, Hallouf	OVD	33 000 000	8 250 000	24 750 000		1	1	1	1	Prsdt des CVD et du CCD
8. Creusage de 2 marres Artificielles	Idbo, Kharnoug	OVD	30 000 000	3 000 000	27 000 000				1	1	Président des CVD
Sous total des coûts domaine agriculture/élevage/ pêche			317 735 000	74 933 750	242 801 250						

Domaine Economie

En lien avec le domaine économie, 7 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Aménagement de périmètre maraicher et acquisition des matériels et intrants** : Le maraichage est le type de projet les plus sollicité car il répond aux besoins immédiats des populations. Au total 13 sites maraichers sont prévus pour être aménagés : l'acquisition des outils/équipements, des intrants et des petits aménagements.
 - Objectif : créer et diversifier les sources de revenus à travers la production maraîchère.
- ✓ **Acquisition de moyens de transport (charrettes)** : 74 charrettes planifiées sur cette rubrique dans l'ensemble du canton. Ces demandes concernent particulièrement les charrettes équinées plus adaptées dans la zone accompagnées des animaux pour la traction (cheval)
 - Objectif : améliorer les conditions de transport et réduire le temps de corvée des producteurs.
- ✓ **Acquisition de moulins à mil** : 10 demandes planifiées sur cette rubrique.
 - Objectifs : Allègement des tâches aux femmes et création des AGR.
- ✓ **Création et construction de Caisse d'épargne et de crédit** : 4 projets regroupant plusieurs villages sont sollicités et planifiés.
 - Objectif : mettre en place un mécanisme endogène des caisses autogérées pour drainer l'épargne locale et favoriser l'accès au crédit.
- ✓ **Aménagement de piste rurale** : 7 pistes principales reliant plusieurs villages sont sollicités et planifiées.
 - Objectif : désenclaver les villages et faciliter la circulation des biens et des personnes.
- ✓ **Acquisition d'extrudeuses** : 220 moulinettes (à patte d'arachide et à patte alimentaire) sont sollicitées et planifiées sur l'ensemble du canton.
 - Objectif : créer des AGR pour les organisations de base des femmes et faciliter leurs tâches.
- ✓ **Acquisition des machines à coudre** : 18 machines à coudre sont sollicitées et planifiées
 - Objectif : créer des AGR et former des professionnels en couture

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaire s actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Acquisition de 74 charrettes équinees accompagnées de 74 chevaux de traction	Tilehayé, Oumrane, Hallouf, Louga zorombo, Amnabak, Louga, Tchakine, Eref Djoldjol, Eref, Eref Gouroufa, Idbo, Massalwa, Karnouk, Djogondi/Katalok, Katalok, Tilhayé, Abreyé Ambechime, Abreyé Amnele, Abreyé, Adale, Amgantoura, , Dorga, Amsineté, Dilagoum	OVD, grpts et unions des grpts	37 000 000	9 250 000	27 750 000		18	19	19	19	Prsds des grpts, Unions et CVD
2. Aménagement de 13 périmètres maraichers et acquisition des intrants et matériels	Eref, Amnabak, Louga, Adalé, Halouf, Oumrane, Tchakiné, Amgantoura, Dorga, Katalok, Idbo, Kharnouk, Massalwa	OVD, Grpts et unions des grpements	143 000 000	35 750 000	107 250 000		4	4	3	2	Prsds des grpts, Unions et CVD
3. Acquisition de 18machines à coudre	Dilagoum, Louga	Gpt Alhabo	1 440000	360 000	1 080000		4	5	5	4	Prsdt de Grpt et union
4. Acquisition de10 Moulin à mil	Eref koukaye, Dorga Amgantoura, Dilagoum, Eref, Eref Gouroufa, Louga, Tchakiné, Hallouf, Oumrane	Union Amira	30 000 000	7 500 000	22 500 000		2	3	3	2	Prsds des grpts, Unions et CVD
5. Acquisition de 110 machines à pate d'arachide et 110 à patte alimentaire	Abreyé, Adale, Amgantoura, Dorga, Dilagoum, Eref, Eref Djoldjol, Bagargaro, Tchawrang Tchakine, Bretang, Louga, Louga zorombo, Hallouf, Oumrane	GPT ALfikir	6 600000	1 650 000	4 950 000		55	55	55	55	President de grpt et grpts
6. Aménagement des pistes rurales : 7 axes : - Eref-Idbo -Amgantoura-Eref-Tchakiné -Eref- Katalok -Dilagoum - Baro -Dorga -Tchakiné -Eref – Beretang -Amsineté-Abreyé-Amkoffa	Idbo, Eref, Amgantoura, Tchakiné, Katalok, Dilagaoum, Dorga, Beretang, Amsineté, Abreyé.	OVD	21 000000	5 250000	15 750000		2	2	2	1	Comité des grappes des villages et Prsdt du CCD
7. Création et construction de 4 caisses d'épargne et de crédit	Katalok/Djogondi Idbo, Dorga et Abreyé	ADC/ grappes villages	48 000 000	12 000 000	36 000 000		1	2	1		Délégués grappes et Prsdt du CCD
Sous total des coûts domaine économie			287 040 000	71 760 000	215 280 000						

Domaine Affaires Sociales & Genre

En lien avec le domaine affaires sociales et genre, 1 seul type de projets a été planifié. Il porte principalement sur la constitution des greniers communautaires :

- ✓ **Constitution des stocks céréaliers/ grenier communautaire** : en lien direct avec la sécurité alimentaire cette rubrique des demandes constitue l'une des préoccupations majeures de la population du canton. Au total 6000 sacs de 100kg de sorgho sont planifiés dans l'ensemble du canton.
- Objectif : assurer une disponibilité céréalière dans les villages en période de soudure de manière durable pour assurer la sécurité alimentaire, assister les vulnérables et lutter contre l'usure.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)5	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Constitution des stocks de sécurité alimentaire / greniers communautaires : total 6 000 sacs de 100 kg de sorgho	Katalok, Idbo, Massalwa, Djogodi, Karnouk, Bieré, Dagour, Djilé, Bandare, Amsineté, Abreye, Amnelé Abreye, Ambiéchiné Abreye, Tilehayé 1 et 2, Amharba, Amhimedé, Louga 1, 2 et Zerom, Amnabak, Eref, Eref Boukaye, Bichecha (Dabdabe Eref), Hallouf 1 et 2, Oumrane 1 et 2, Dorga, Dilagoum, Amgantoura 1 et 2, Tchaourang 1 et 2, Bretang, Chedidé 1 et 2, Adok, Bagargaro, Férick Mimi, Adallé	OVD	120 000 000	6 000 000	114 000 000		1 500	1 500	1 500	1 500	Président du CCD et Prsdts des CVD
Sous total des coûts domaines affaires sociales et genre			120 000 000	6 300 000	113 700 000						

Domaine Jeunesse/Culture/Sport

En lien avec le domaine jeunesse/culture/sport, 4 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Aménagement de terrain de foot** : 1 demande exprimées et planifiée.
 - Objectif : créer des espaces de distraction pour les jeunes et améliorer la pratique du sport.
- ✓ **Création et construction des centres culturels**: 3 demandes sont exprimées sur cette rubrique et planifiées.
 - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des jeunes.
- ✓ **Acquisition de projecteur ciné et accessoires** : 1 demandes exprimée et planifiée
 - Objectif : créer un espaces de distraction et générer des revenus pour les jeunes.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Aménagement d'un terrain de foot ball	Eref centre	jeunesse	1 500000	75000	1 425000			1			Président de la jeunesse
2. Acquisition d'un projecteur Ciné	Katalok	Jeunesse	1 000000	50 000	950 000		1				Président des jeunes
3. Création et construction des centres culturels	Katalok, Idbo, Eref	OVD	36 000 000	1 800 000	34 200 000			1	1	1	Président de la jeunesse
Sous total des coûts domaine jeunesse/culture/sport			56 500 000	19 925 000	36 575 000						

Domaine éducation

En lien avec le domaine éducation, 4 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Construction et équipement de centres d'alphabétisation** : Sur cette rubrique de projets, 16 demandes sont exprimées et planifiées.
 - Objectif : lutter contre l'analphabétisme.
- ✓ **Construction de salles de classe pour le primaire et le secondaire et clôture CEG** : 16 demandes exprimées et planifiées.
 - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des élèves.
- ✓ **Création de centre de formation pratique en mécanique et menuiserie** : 4 demandes exprimées et planifiées.
 - Objectif : favoriser la réinsertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle.
- ✓ **Dotation en matériels/fournitures didactiques** : 2 demandes sont exprimées sur cette rubrique de projets
 - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des élèves.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Construction de 48 salles de classe dans 16 écoles (3 salles de classe par école)	Bretang, Oumrane, Hallouf, Hallouf, Tchakine, Dilagoum, Amsinete, Eref Koukaye, Adale, Abreye Ambiechime, Tilehaye, Abreye Amnele, Amnabak, Tchaourang, Dorga, Amgantoura	OVD	288 000000	72 000000	216 000000		12	12	12	12	Prsdt du CCD et Prsdt des CVD
2. Construction de 16 centres d'alphabétisation	Hallouf, Louga, Eref Djoldjol, Eref Gouroufa, Dilagoum, Chedide, Eref Koukaye, Chedide, Amgantoura, Adale, Abreye, Abreye Amnele, Abreye Ambiechime, Tilehaye, Amnabak	OVD	32 000000	8 000 000	24 000 000		4	4	4	4	Psdt du CCD et Psdt des Centres Villageois d'Alpha
3. Dotation en matériels didactiques et fournitures didactiques	Hallouf, Dorga	OVD	2 000 000	500 000	1 500 000			X	X		Président des L'APE
4. Construction du CEG et sa clôture du	Eref	OVD	22 000 000	5 500 000	16 500 000			X			Président de L'APE
5. Construction d'1centre de formation en mécanique et menuiserie et formation de 10 personnes pilotes	Eref	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000				X		Président du CVD
Sous total des coûts domaine éducation			354 000 000	88 500 000	265 500 000						

Domaine Santé

En lien avec le domaine santé, 4 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Fonçage de forages et muni château :** Dans cette rubrique qui est l'une des préoccupations majeures des populations, 23 forages et muni châteaux sont planifiés sur l'ensemble du canton.
 - Objectif : améliorer l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies liées à la consommation de l'eau non potable.
- ✓ **Création et construction de centres de santé :** 5 projets de création et construction des centres de santé regroupant plusieurs villages sont planifiés dans cette rubrique.
 - Objectif : améliorer l'accès aux soins des populations.
- ✓ **Formation des secouristes :** en lien avec cette rubrique, 2 demandes sont exprimées et planifiées pour la formation de 10 secouristes.
 - Objectif : faciliter l'accès aux soins par une prise en charge locale des cas légers.
- ✓ **Sensibilisation sur l'assainissement et hygiène :**
 - Objectifs :

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Fonçage et installation de 20 forages	Oumrane, Amharba, Bagargaro, Eref Gouroufa, Chedide, Amsinette, Adale, Abreye Amnele, Abreye Ambicheme, Tillehayé, Katalok, Biere, Chawrang	OVD	200 000 000	50 000 000	150 000 000		5	5	5	5	Président du CCD et Prsdt des CVD
2. Construction de 3 mini châteaux d'eau	Delagoum, Abreye, Amnabak	OVD	60 000 000	15 000 000	45 000 000		1	1	1		Prsdt du CCD et Prsdt des CVD
3. Construction de 5 centres de santé	Hallouf, Amharba, Tchakine, Chedide, Abreye	Grappe	110 000 000	27 500 000	82 500 000		1	2	1	1	Président du CCD et Prsdt des CVD
4. Formation de 10 secouristes	Katalok, Idbo	OVD	2 000 000	500 000	1 500 000			X			Prsdt du CCD et Prsdt des CVD
5. Sensibilisation sur l'assainissement et hygiène	Idbo	OVD	250 000	12 500	237 500				X	X	Président du CCD et Prsdt des CVD
Sous total des coûts domaine santé			372 250 000	93 062 500	279 187 500						
Coûts TOTAUX DU PDL			1 541 245 000	343 753 250	1 197 491 750						

Schéma d'aménagement du canton Dadjo II



V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

Le mécanisme de mise en œuvre de ce PDL nécessite plusieurs stratégies et la conjugaison des efforts des acteurs locaux qui se sont engagés à contribuer en nature ou en espèce pour chaque projet en raison de : 10% pour les projets en lien avec l'environnement, 5% pour les projets en lien avec les domaines culture /jeunesse/Sport et Affaires sociales & genre et enfin 25% pour les projets en lien avec les domaines agriculture, économie, éducation et santé du coût global pour chaque projet. Un travail de plaidoyer et de recherche de financement sera fait auprès des Projets, ONG, Etat...par le comité cantonal de développement pour mobiliser des financements pour la mise en œuvre du PDL. ACORD continuera à jouer son rôle d'accompagnateur de la communauté dans la recherche de partenariat et le renforcement des capacités pour un transfère progressif des compétences.

Le processus de mise en œuvre impliquera ainsi de bout en bout tous les acteurs locaux sans distinction pour toutes les actions (études techniques, mobilisation de l'apport local, financement...) et à tous les niveaux (CCD, comités grappe de villages et CVD, les porteurs...)

Financement et exécution des actions programmées

- **Budget du PDL/Calibrage et équilibrage du plan de développement**

Le Budget du plan de développement du canton Dadjou II s'élève à **1 541 245 000 F CFA** dont **343 753 250 F CFA** d'apport local repartit comme suit : **25% d'apport local pour les projets liés aux domaines : Agriculture/élevage/pêche, économie, éducation et santé ; 10% d'apport local pour les projets liés au domaine environnement et 5% d'apport local pour les projets liés aux domaines : affaires sociales & genre et jeunesse/culture/sport.** **1 197 491 750 F CFA à rechercher représentant environ 77,5% du budget global du PDL.**

- **Ressources pour le fonctionnement de L'ADC/CCD**

Pour que l'ADC remplisse sa mission et atteigne les objectifs fixés à travers le CCD qui est son organe d'action, il a été décidé lors de L'Assemblée Générale Cantonale d'adoption du PDL que chaque village du canton doit contribuer à hauteur de 5000 FCFA par an. Des cartes d'adhésions individuelles seront imprimées et vendues à 500 FCFA. Toutes ces ressources permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

▪ **Mode de gestion du PDL**

Le présent plan de développement local intégré est l'œuvre de l'ensemble de la population du canton Dadjo II à travers ses différents organes de représentation que sont les comités villageois de développement, les comités des grappes des villages, le comité cantonal de développement, le CRPDL, les commissions thématiques et les autorités cantonales. En effet, le processus ayant conduit à son élaboration a touché l'ensemble des populations à toutes les étapes : étude du milieu, diagnostic participatif cantonal, planification, adoption en AGC et validation auprès du CDA. Dans la phase de mise en œuvre de ce plan de développement local, la participation de tous les acteurs socio professionnels promoteurs des différents projets est également requise avec des rôles bien précis :

❖ **Rôles des différents acteurs concernés**

✓ **Rôles des autorités cantonales**

- Appui moral et caution à la société civile locale pour une sensibilisation et la mobilisation des habitants pour une gestion transparente et une participation accrue au processus de développement local;
- Assurer le contrôle de la bonne conduite du plan de développement local;
- Assurer l'arbitrage des conflits qui peuvent naître entre les différentes parties engagées dans l'ADC.
- Assurer la sécurité des biens, des personnes et des institutions;
- Faciliter l'émergence des structures en charge du développement local;

✓ **Rôle du Comité Cantonal de Développement**

- Coordonner de manière responsable la mise en œuvre des actions de développement issues du plan de développement local;
- Participer à la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la conduite des projets locaux;
- Rendre compte régulièrement à l'ADC de la bonne gestion de ces projets ;
- Rechercher des financements externes pour la mise en œuvre du PDL ;
- Rechercher des partenariats pour la conduite des actions stratégiques.

✓ **Rôle des comités des grappes des villages**

Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières locales nécessaires à la conduite des projets soumis par chaque grappe des villages.

✓ **Rôle des comités villageois de développement**

Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières locales nécessaires à la conduite des projets villageois.

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement local du canton Dadjo II, un mécanisme de pilotage et de suivi du programme est mis en place : les différents organes de l'ADC auront chacun un rôle à jouer. Toute la responsabilité directe incombe au Comité Cantonal de Développement élu à cet effet par l'Assemblée Générale Cantonale à qui il rend compte. De manière spécifique, des comités de gestion spécialisés seront mis en place au fur et à mesure que des projets seront mis en œuvre.

Cependant, le CCD assurera un suivi mensuel et fera des réunions périodiques pour faire une mise au point.

Par ailleurs, ACORD aidera le CCD à mettre en place des outils de suivi et renforcer leur capacité dans ce domaine.

5.3 Planning annuel de travail

Domaine environnement et GRN

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa) 10	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/ durée	Personne responsable
							2014	
Reboisement de 1000 plants	Oumrane	Union Alkher	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt de l'union
Reboisement de 1000 plants	Louga	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Hallouf	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Bagargaro	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Bagargaro	GpT FHI	125 000	12 500	112 500		250	Président du Gpt
Reboisement de 1200 plants	Tchakine	Gpt Assabour	150 000	15 000	135 000		300	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Tchakine	Gpt Tchatchilingue	125 000	12 500	112 500		250	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Gouroufa	Gpt Terap	125 000	12 500	112 500		250	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Gouroufa	Didal Sahara	125 000	12 500	112 500		250	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Gouroufa	Allah Karim	125 000	12 500	112 500		250	Président du Gpt
Reboisement de 1000 plants	Eref Centre	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 500 plants	Tchakine	OVD	100 000	10 000	90 000		200	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Amsinete	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Amgantoura	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Adale	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Abreye	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Abreye Amnele	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Abreye Ambechime	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Reboisement de 1000 plants	Tilehaye	OVD	125 000	12 500	112 500		250	Prsdt du CVD
Construction de diguettes ; 10 brouettes 10 barres a mine 20 pioches 40 pelles	Eref Koukaye	Union Amira	760 000	76000	684000		X	Prsdt del'union
Construction de diguettes 10 brouettes 5 barres à mine 20 pioches 40 pelles	Bandar djile	OVD	610 000	61 000	549 000		X	Prsdt du CVD
Sous total des coûts annuels : domaine environnement			3 620 000	362 000	3 258 000			

✚ Domaine Agriculture/Elevage/Pêche

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcf)25	Disponibilité financière (Fcf)	Financemen t attendu des partenaires (Fcf)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable /durée	Personne responsable
							2014	
1. Acquisition de matériels agricoles : 475 charrues BP4	Tilehayé, Abreyé Tchaurang, Dorga, Adalé Oumrane, Halouf, Louga zorombo, Amnabak, Louga, Amharba, Bagargaro, Eref Tchakine Brenteng, Eref gouroufa, Dilagoum, Chedide, Eref koukaye, Amgantoura, Abreyé Amnele, Abreyé Ambiechmé, Djilé bandar, Katalok, Kharnouk, Massalwal, Idbo, Bieré, Tchakine, Djogondi (katalok), Amsinete	Grpt, Unions des grpts et OVD	8 850 000	2 212 500	6 637 500		118	Prsdt CCD, CVD Unions et grpt
2. Acquisition des semences améliorées : 70 sacs de sorgho 30 sacs d'arachides 25 sacs de sésame (Sacs de 100 kg)	Oumrane, Halouf, Hadok, Louga zorombo, Louga, Amharba, Bagargaro, Eref djoldjole, Eref gouroufa, Dilagoum, Amsinete, Dorga, Eref koukaye, Amgantoura, Louga, Adalé, Abreyé, Abreyé Ambiechmé, Tilehayé, Djilé bandar, Tchakine, Amnabak	Grpt, Unions des grpts et OVD	1 240 000	310 000	930 000		31	Présidents des : CCD, CVD, grpt et Union des grpts
3. Acquisition des produits phytosanitaire	Halouf, Amharba, Tchakine, Tchakine Brenteng, Eref, Dilagoum, Chedide	Grpt et Unions	1 000 000	250 000	750 000		X	Prsdt des grpt et CVD
Construction de diguette	Amnabak	OVD	750 000	187 500	562 500		X	Prsdt de CVD
4. Acquisition de 36 Pulvérisateurs	Amnabak, Tchakine, Tchakine Brenteng, Eref, Dilagoum, Chedide	Grpt, Unions et OVD	1 080 000	270 000	810 000		18	Presdt des CVD et du CCD
7. Construction de 17 magasins de stockage villageois	Massalwa, Djogondi (katalok), Katalok, Bandar djilé, Abreyé Amnélé, Abreyé Ambiechime, Adalé, Amgantoura, Eref koukaye, , Halouf, Amharba, Eref, Dilagoum, Chédidé, Tilehayé, Biéré, Bretang,	OVD	48 000 000	12 000 000	36 000 000		4	President du CVD
8. construction de 4 parcs de vaccination	Katalok, Eref, Djilé, Hallouf	OVD	11 000 000	2 750 000	8 250 000		1	Prsdt des CVD et du CCD
Sous total des coûts annuels : domaine agriculture/élevage/ pêche			71 920 000	17 980 000	53 940 000			

Domaine Economie

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable /durée	Personne responsable
							2014	
1. Acquisition de 74 charrettes équinées accompagnées de 74 chevaux de traction	Tilehayé, Oumrane, Hallouf, Louga zorombo, Amnabak, Louga, Tchakine, Eref Djoldjol, Eref, Eref Gouroufa, Idbo, Massalwa, Karnouk, Djogondi/Katalok, Katalok, Tilhayé, Abreyé Ambechime, Abreyé Amnele, Abreyé, Adale, Amgantoura, , Dorga, Amsineté, Dilagoum	OVD, grpts et unions des grpts	9 000 000	2 250 000	6 750 000		18	Prsds des grpts, Unions et CVD
2. Aménagement de 13 périmètres maraichers et acquisition des intrants et matériels	Eref, Amnabak, Louga, Adalé, Halouf, Oumrane, Tchakiné, Amgantoura, Dorga, Katalok, Idbo, Kharnouk, Massalwa	OVD, Grpts et unions des grpements	44 000 000	11 000 000	33 000 000		4	Prsds des grpts, Unions et CVD
3. Acquisition de 18 machines à coudre	Dilagoum, Louga	Gpt Alhabo	320 000	80 000	240 000		4	Prsdt de Grpt et union
4. Acquisition de 10 Moulin à mil	Eref koukaye, Dorga Amgantoura, Dilagoum, Eref, Eref Gouroufa, Louga, Tchakiné, Hallouf, Oumrane	Union Amira	6 000 000	1 500 000	4 500 000		2	Prsds des grpts, Unions et CVD
5. Acquisition de 110 machines à pate d'arachide et 110 à patte alimentaire	Abreyé, Adale, Amgantoura, Dorga, Dilagoum, Eref, Eref Djoldjol, Bagargaro, Tchawrang Tchakine, Bretang, Louga, Louga zorombo, Hallouf, Oumrane	GPT ALfikir	1 650 000	412 500 000	1 237 500		55	President de grpt et union des grpts
6. Aménagement des pistes rurales : 7 axes : -Eref - Katalok -Amsineté-Abreyé- Amkoffa	Idbo, Eref, Amgantoura, Tchakiné, Katalok, Dilagaoum, Dorga, Beretang, Amsineté, Abreyé.	OVD	6 000 000	1 500 000	4 500 000		2	Comité des grappes des villages et Prsdt du CCD
7. Création et construction de 4 caisses d'épargne et de crédit	Katalok/ Djogondi Idbo, Dorga et Abreyé	ADC/ grappes villages	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	Délégués grappes et Prsdt du CCD
Sous total des coûts annuels : domaine économie			78 970 000	19 742 500	59 227 500			

Domaine Affaires Sociales & Genre

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable /Durée	Personne responsable
							2014	
1. Constitution des stocks de sécurité alimentaire / greniers communautaires : total 6 000 sacs de 100 kg de sorgho	Katalok, Idbo, Massalwa, Djogodi, Karnouk, Bieré, Dagour, Djilé, Bandare, Amsineté, Abreye, Amnelé Abreye, Ambiéchiné Abreye, Tilehayé 1 et 2, Amharba, Amhimedé, Louga 1, 2 et Zerom, Amnabak, Eref, Eref Boukaye, Bichecha (Dabdabe Eref), Hallouf 1 et 2, Oumrane 1 et 2, Dorga, Dilagoum, Amgantoura 1 et 2, Tchaourang 1 et 2, Bretang, Chedidé 1 et 2, Adok, Bagargaro, Férick Mimi, Adallé	OVD	30 000 000	1 500 000	28 500 000		1 500	Président du CCD et Prsds des CVD
Sous total des coûts annuels : domaines affaires sociales et genre			30 000 000	1 500 000	28 500 000			

Domaine Jeunesse/Culture/Sport

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable /Durée	Personne responsable
							2014	
2. Acquisition d'un projecteur Ciné	Katalok	Jeunesse	1 000 000	50 000	950 000		1	Président des jeunes
Sous total des coûts annuels : domaine jeunesse/culture/sport			1 000 000	50 000	950 000			

Domaine éducation

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable /Durée	Personne responsable
							2014	
1. Construction de 16 écoles (3 salles de classe par école)	Bretang, Oumrane, Hallouf, Hallouf, Tchakine, Dilagoum, Amsinete, Eref Koukaye, Adale, Abreye Ambiechime, Tilehayé, Abreye Amnele, Amnabak, Tchaourang, Dorga, Amgantoura	OVD	72 000 000	18 000 000	54 000 000		4	Prsdt du CCD et Prsdt des CVD
2. Construction de 16 centres d'alphabétisation	Hallouf, Louga, Eref Djoldjol, Eref Gouroufa, Dilagoum, Chedide, Eref Koukaye, Chedide, Amgantoura, Adale, Abreye, Abreye Amnele, Abreye Ambiechime, Tilehayé, Amnabak	OVD	8 000 000	2 000 000	6 000 000		4	Psdt du CCD et Psdt des Centres Villageois d'Alpha
Sous total des coûts annuels : domaine éducation			80 000 000	20 000 000	60 000 000			

Domaine Santé

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable /durée	Personne responsable
							2014	
1. Fonçage et installation de 20 forages	Oumrane, Amharba, Bagargaro, Eref Gouroufa, Chedide, Amsinette, Adale, Abreye Amnele, Abreye Ambicheme, Tilehayé, Katalok, Biere, Tchawrang	OVD	50 000 000	12 500 000	37 500 000		5	Président du CCD et Prsdt des CVD
2. Construction de 3 mini châteaux d'eau	Dilagoum, Abreye, Amnabak	OVD	20 000 000	5 000 000	15 000 000		1	Président du CCD et Prsdt des CVD
3. Construction de 5 centres de sante	Amharba	Grappe	22 000 000	5 500 000	16 500 000		1	Président du CCD et Prsdt des CVD
Sous total des coûts annuels : domaine santé			92 000 000	23 000 000	69 000 000			
COUSTOTAUX L'ANNEE 1 DU PDL			357 510 000	82 634 500	274 875 500			

Conclusion

Au terme de ce travail laborieux de planification du développement local, nous tirons la conclusion que le canton Dadjo II comparé aux autres cantons qui ont bénéficiée de l'accompagnement de ACORD en matière de structuration et de planification est en retard dans plusieurs domaines et notamment : les infrastructures socio-économiques de base et l'éducation. Il est important ainsi pour ce canton d'être accompagné dans la mise en œuvre de son PDL pour enclencher une véritable dynamique de développement local. Il est à relever que des atouts tels que la présences des organisations paysannes de base de diverses typologies existent ; ces organisations tentent avec les moyens de bord et avec aussi les appuis des acteurs de développement de mener des actions de développement dans différents domaines.

En ce qui concerne les outils en matière de planification du développement local, le guide harmonisé d'élaboration de PDL a apporté un plus en terme de cohérence dans la démarche ; et cette démarche a permis d'impliquer de bout en bout les acteurs locaux et à tous les niveaux dans le processus d'élaboration de ce PDL. La démarche participative a permis d'obtenir une totale adhésion des acteurs locaux. Cette volonté consciente ou latente correspond à la capacité de l'ensemble des communautés quelles que soient leur origine, leur position sociale et leur degré de responsabilité à élaborer et mettre en œuvre un projet collectif en rapport direct avec leurs aspirations, leurs besoins, leurs réalités et bien évidemment sur leurs ressources locales.

Ce PDL intégré/ qui prend en compte tous les domaines importants de développement du canton et les autres documents qui s'y rattacheront nécessiteront encore une plus large diffusion et sensibilisation à la base pour mobiliser les ressources locales nécessaires à sa mise en œuvre.

Annexes

Personnes ressources contactées.

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Localités/grappes
01	Saad Adam	Chef de village	Hallouf
02	Ali Moussa	Président du CCD	Eref
03	Awada Bachar	Vice Président du CCD	Amharba
04	Djimet Batil	SG du CCD	Katalok
05	Allamine Abakar	Chef de village	Amharba
06	Yaya Chiguere	Chef de village	Dorga
07	Aradié Mahamat (F)	SGA du CCD	Amharba
08	Amné Déyé (F)	Trésorière Générale du CCD	Eref
09	Doungouss Abbo	Chef de villa	Amharba
10	Younous Gabailé	Chef de village	Dilagoum
11	Ali Kaini	Conseiller CCD	Tchakiné
12	Dirdimé Badine	Chef des cavaliers	Amharba
13	Idriss Arabi	Conseiller du CCD	Dorga
14	Adoum Youssouf	Chef de village	Katalok
15	Abdelladif Déyé Abas	Représentant des groupements	Amharba
16	Saleh Sabre	Conseiller du CCD	Djilé
17	Moussa Ibrahim	Chef de village	Hallouf
18	Awolé Alio	Chef de village	Idbo
19	Hissein Zakaria	CVD	Hallouf
20	Amdalal Nouar (F)	Conseillère du CCD	Chédidé
21	Ali Ahmat	Personne ressource	Hallouf
22	Djibrine Ismail	Chef de village	Idbo
23	Alhadj Youssouf	Imam	Massalwa
24	Sabre Idekhoun	Chef de village	Massalwa
25	Mahamat Adeye	Comité Islamique	Hallouf
26	Mariam Hassane	Représentante des femmes	Dorga
27	Mahamat Bineyé	Chef de village	Chédidé
28	Brémé Adoum	Chef de village	Amhimédé
29	Abdelkérim Alzass	Chef de village	Chédidé
30	Harine Kabaro	Représentant des groupements	Chédidé
31	Mariam Ahmat	Représentante des femmes	Chédidé
32	Makine Younouss	Chef des villages	Tchakiné
33	Abdemaoula Haroune	APE	Tchakiné
34	Agaba Mouazale	Représentante des femmes	Tchakiné
35	Abbib Makan	Chef de village	Eref
36	Issakha Deyé	Imam	Eref
37	Chaibo Ahmat	CVD	Eref
38	Djibrine Soumaine	Chef de village	Katalok
39	Adoum Youssouf	Kalifa	Katalok
40	Abdelkérim Ouda	Représentant des groupements	Katalok
41	Zarga Abdoulaye	Représentantes des femmes	Katalok
42	Oumar Adoum	Chef de cavaliers	Katalok

Membres du Comité de Développement Cantonal.

Noms et Prénoms	Poste
Ali Moussa	Président
Awada Bachar	Vice président
Djimet Batil	Secrétaire général
Aradié Mahamat (F)	Secrétaire général adjointe (f)
Amné Déyé (F)	Trésorière générale
Hapsa Mahamat (F)	Trésorière générale adjointe
1 ^{er} : Mahamat Nour Doungous	Chargé de matériel
2 ^e : Zara Moussa (F)	Chargé de matériel adjoint (f)
1 ^{er} : Ali Kaini 2 ^e : Idriss Arabi 3 ^{ème} : Saleh Sabre 4 ^{ème} : Amdalal Nouar (F)	Conseillers
1 ^{er} : Mahamat Hissein Goudja 2 ^e : Ali Abba 3 ^e : Azalo Gabaye (F)	Commissaires aux comptes

Noms des animateurs locaux,

N°	Noms et Prénoms	Localité
01	Chaibo Ahmat	Eref
02	Ousman Doungous	Ambahar
03	Mahamoud Mahamat	Tchakiné
04	Mahamat Al-As	Katalok

Noms des membres du CRPDL

N°	Noms et Prénoms	Localité
01	Abdoulaye Hamat	Mongo
02	Hassane Tom	Idbo
03	Abdelmamout Daoud	Mongo
04	Younous Brahim	Eref

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

N°	Noms et Pénoms	Localité/grappes
Thématique Sécurité Alimentaire		
01	Mahamat Ali Kaoussat	Eref
02	Aziber Souleymane	Amharba
03	Bacharé Tabak	Chédidé
04	Assoudie Goumane	Hallouf
05	Salmata Issak	Djilé
06	Adoum Youssouf	Tchakiné
07	Choua Hassane	Dorga
08	Taha Moussa	Katalok

Thématique Environnement		
09	Saleh Djazim	Eref
10	Haroune Daoud	Amharba
11	Oumar Abdelkérime	Chédidé
12	Ahmat Ali	Hallouf
13	Abakar Mahamat	Djilé
14	Ali Kadjar	Tchakiné
15	Adoum Abdalaziz	Dorga
16	Mahamat Déyé	Katalok
Thématique Education		
17	Mariam Abdoulaye	Eref
18	Hisein Abou Mahamt	Amharba
19	Kadidja Seid	Chédidé
20	Hissein Zakaria	Hallouf
21	Haroune Ahmat	Djilé
22	Mahamat Abakar	Tchakiné
23	Djimé Mahamat	Dorga
24	Fatouma Mahamat (F)	Katalok
Thématique Santé		
25	Anile Moussa	Eref
26	Hadjé Idriss)	Amharba
27	Abdoulaye Déyé	Chédidé
28	Kaltame Yassine (F)	Hallouf
29	Hawa Baradine (F)	Djilé
30	Doungara Tahir	Tchakiné
31	Achout Rachit (F)	Dorga
32	Adoum Brahim	Katalok
Thématique Culture, Jeunesse et Sport		
33	Hassane Haroune	Eref
34	Koubra Hassane	Amharba
35	Harine Kabaro	Chédidé
36	Ali Ahmat	Hallouf
37	Idriss Abdoulaye	Djilé
38	Koubra Mahamat	Tchakiné
39	Souleymane Oumar	Dorga
40	Abdoulaye Adelil	Katalok
Thématique Affaires Sociales, Genre et Paix		
41	Koundoum Ali	Eref
42	Hissein Mahamat	Amharba
43	Yassine Moussa	Chédidé
44	Moussa Adoum	Hallouf
45	Hilalé Ibrahim	Djilé
46	Halimé Djima	Tchakiné
47	Mariam Hassane	Dorga
48	Mahamat Al-As	Katalok

Liste des Membres des comités des grappes de villages ; participants aux ateliers canton

N°	Noms et Prénoms	Grappes de villages
01	Allamine Abakar	Amharba
02	Doungous Abbo	
03	Mahamat Hissein Goudja	
04	Abdeladif Deyé Abas	
05	Anadié Mahamat	
06	Anocki Hassane	
07	Halimé Hassane	
08	Assiné Haroune	
09	Tahir Mahamat	
10	Awada Bachar	
11	Mahamat Abgoudja	
12	Aziber Souleymane	
13	Dirdimé Badione	
14	Mahamat Moussa	
15	Mahamat Tomor	
01	Moussa Ibrahim	Hallouf
02	Habsa Mahamat	
03	Bizi Moussa	
04	Assoudi Roumane	
05	Hissein Zakaria	
06	Oumar Mahamat Saleh	
07	Mahamat Adey	
08	Ali Ahmat	
01	Yaya Chiguerre	Dorga
02	Mariam Hassane	
03	Amné Djarat	
04	Souleyman Oumar	
05	Hana Adoum	
06	Idriss Anabi	
07	Anabi Mahamat	
08	Adoum Haroune	
09	Kaltouma Ali	
10	Hawayé Gabaye	
01	Mahamat Binéyé	Chedidé
02	Abdelkérim Alzass	
03	Mariam Ahmat	
04	Amdalale Nouare	
05	Harine Kabaro	
01	Makine Younouss	Tchakiné
02	Ali Kaini	
03	Assile Safi	
04	Aqaba Mouazale	

05	Moussa Adjasse	
06	Fatimé Ahmat	
07	Abdalmaoula Haroune	
08	Doungara Tahir	
09	Hamza Saleh	
01	Salleh Sabre	Djilé
02	Hassane Oumar	
03	Salmata Issaka	
04	Issa Abdoulaye	
05	Abdoulaye Idriss	
06	Sahir Habbo	
07	Ilalé Ibrahim	
08	Moussa Abderamane	
01	Azarak Nassour	Eref
02	Abbib Makan	
03	Moussa Ibrahim	
04	Issa Mahamat	
05	Koundoum Ali	
06	Issaka Déyé	
07	Alli Abba	
08	Saboura Moussa	
09	Defet Abdoulaye	
10	Amné Deyé	
11	Aneli Moussa	
12	Chaibo Ahmat	
13	Senoussi Ali	
01	Djibrine Soumaine	Katalok
02	Adoum Youssouf	
03	Ahmat Ramat	
04	Abdelkérim Ouda	
05	Mahamat Saleh Hamid	
06	Zarga Abdoulaye	
07	Zara Moussa	
08	Kadidja Soumaine	
09	Djimé Balil	
10	Abdallah Diar	
11	Mahamat Al-As	
12	Abdelbanat Yourtane	
13	Adideb Kidir	
14	Oumar Adoum	